

# L'INCONDITIONNEL

LE JOURNAL SUR LE REVENU DE BASE

## EMPLOI

**Un revenu de base inconditionnel pour pouvoir travailler (librement)**

Page 5

## ÉCONOMIE

**Comment financer un revenu de base ?**

Pages 6 et 7

## MONDE

**Les expériences pilotes à travers le monde**

Pages 10 et 11

## SOCIÉTÉ

**Le revenu de base éliminera-t-il la pauvreté ?**

Page 12

## FOCUS

**Le revenu de base en Suisse, le peuple se prononcera !**

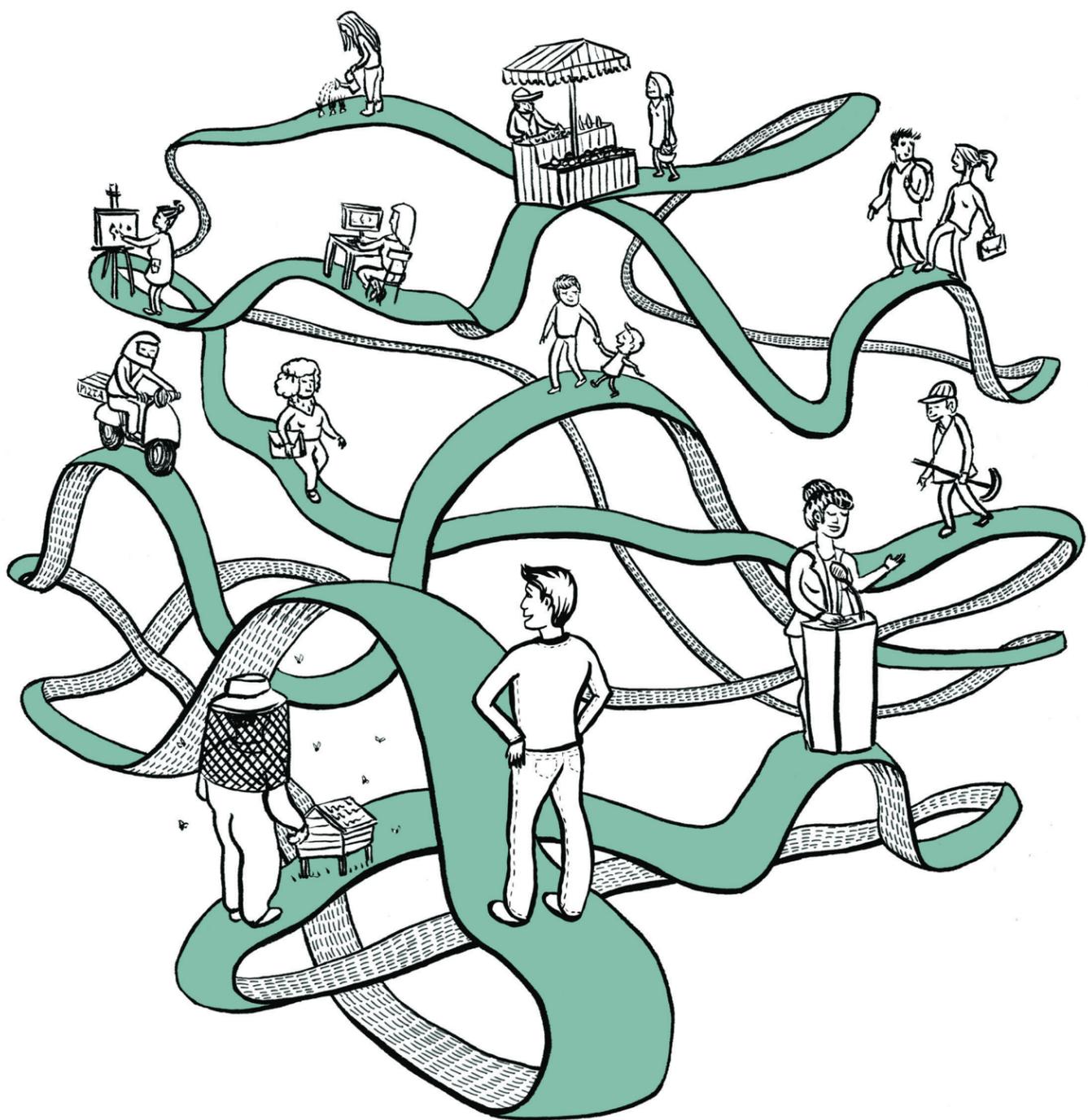
Page 20

GRATUIT

Et vous, que feriez-vous si vous n'aviez plus à gagner votre vie ?



Revenu de base inconditionnel, revenu universel, de citoyenneté, d'existence, de dignité, allocation universelle... Quel que soit le nom qu'on lui donne, l'idée de verser à tous un revenu déconnecté de l'emploi, de la naissance à la mort, fait son chemin. En garantissant à chacun les moyens de son existence, le revenu de base permettrait de lier plus harmonieusement solidarité, justice et liberté. Découvrez le potentiel émancipateur d'une idée pleine d'avenir !



## REVENU DE BASE GARANTI, PARCOURS DE VIE CHOISI

**L'INCONDITIONNEL EST UNE PUBLICATION DU MOUVEMENT FRANÇAIS POUR UN REVENU DE BASE, DU RÉSEAU BELGE POUR LE REVENU DE BASE, DU BIEN SUISSE ET DE GÉNÉRATION RBI.**

#### CONCEPTION ET COORDINATION :

Mathieu Despont, Anne-Béatrice Duparc, Barbara Garbarczyk, Stanislas Jourdan, Ralph Kundig, Hugo Stéphane.

#### RÉDACTEURS :

Pierre-Jérôme Adjedj, Axelle de Brandt, Éric Dacheux, Nicolas Debock, Mathieu Despont, Anne-Béatrice Duparc, Barbara Garbarczyk, Aline Goethals, Daniel Goujon, Jean-Éric Hyafil, Stanislas Jourdan, Ralph Kundig, Catherine Lafont, Axelle Lecointe, Vincent Liégy, Stéphane Madelaine, Collectif Monnaie Libre, Thierry Müller, Baptiste Mylondo, Christophe Ondet, Pierre-Yves Ryckaert, Michaël Le Sauce, Hugo Stéphane, Benjamin Tincq, Pierre-Étienne Vandamme, Anisabel Veillot.

#### LA FABRIQUE

##### D'ÉCRITURE :

Animatrice : Aurélie Pfind  
Participant-e-s : Leslie Doumerc, Quentin Fabri, Maxime Fuhrer, Barbara Garbarczyk, Marie-Ange Kellens, Bénédicte Wullus.

##### ILLUSTRATIONS :

Malizia Moulin.

##### INFOGRAPHIE

##### PAGES 6 ET 7 :

Hugo Stéphane.

##### SITE INTERNET :

Nathanaël Martel.

##### GRAPHISME ET

##### MISE EN PAGE :

Lucie Caouder.

##### TYPOGRAPHIE :

Parade family de Lift Type (lift-type.fr), Montserrat, Linux Libertine.

Imprimé en novembre 2014 par Les Nouvelles Imprimeries Havaux à Fleurus (Belgique) à 60 000 exemplaires. Éditeur responsable : Stanislas Jourdan MFRB, 8 rue Manin, 75019 Paris, France.

**AVEC LE GÉNÉREUX SOUTIEN DE JEAN-MARC TAGLIAFERRI DE AID RÉUNION AINSI QUE TOUTES LES PERSONNES QUI ONT FINANCÉ LE PROJET VIA LA PLATEFORME DE FINANCEMENT PARTICIPATIF PICK & BOOST :**

Jérémy Achain, Xavier Allender, Michel Amorosa, Cédric André, Antoine André, Camille Andriamahatratra, Laure Audigier, Lilian Aumard, Danièle Bacheré, Yvon Bars, Gabriel Barta, Marius Basty, Roger Baumann, Tom Baumert, Michel Belloni, Rémy Beriot, Flore Berlingen, Julien Berlusconi, Judith Bernard, Marie-Anne Bernasconi, Nicolas Blanc,

Dimitri Bochard, Claire Bodelet, Yvan Bogati, Charles et Ninette Bogati, Chloé Boiteux, Paul Bossu, Sébastien Bourdu, Petr Bouska, Fanny Boutard, Catherine Boutten, Angela Bovo, Reda Brissel, Damien Brodu, Delphine Brooks, Baptistin Buchet, Virginie Burri, Adrien Calleja, Arnaud Cambon, Manutea Candé, Edouard Caron, Rebecca Castel, Pierre Catelin, Martin Catty, Virginie Caura, Damien Cedro, Celine Celined, Ludovic Celle, Julie Chabaud, Théo Challande Névolet, Romain Chanut, Zoé Charge, Touhami Cherrak, Jérôme Choain, Kellya Clanzig, Éliane et Fernand Coud-Joliat, Nathalie Couillet-Girard, Samuel Crettenand, Brice Cristoforetti, John Crousse, Julien Damelet, Axelle De Brandt, Nicolas Debock, Clément Dejean, Chris Delepierre, Sophie Delforge, Anne Demichelis, Judaël Denecé, Benoit Desguin, Guillaume Desmottes, Julian Deves, Prune Diat, Brian Donaghy, Christophe Drevet-Droguet, Lionel Dricot, Pierre-Elie Dubois, Quentin Dugne, Joseph Durand, Jean Durand, Mickaël Dury, Paul Englebert, Hubert Erhard, Manuel Eveno, Quentin Fabri, Nicolas Falempin, Julien Falgas, Mélanie Ferrier, Céline Ferrier, Diana Filippova, Gérard Foucher, Catherine Fourcade, Mart Franz, Mélanie Ga, Valérian Galliat, Grażyna et Tomasz Garbarczyk, Magdalena Garbarczyk, Mathilde Gerin, Emmanuel Germain, Luc Germain, Catherine Germain, Jean-Philippe Gervais, Maxime Ghesquiere, Adrien Giboire, Félix Girault, Annabelle Giudice, Louis Gontier, Marielle Grimaldi, Maxime Gryl, Arlette Guerry, Jérôme Guichard, Floraine Guillaume, Maxence Guillemain, Fabienne Guillerme, Nicolas Guiraudet, Mathieu Guitton, Michael Gyen, Aurélie Hampel, Jon Harper, Karen Harris, Mathieu Hartheiser, Wilfried Hecquet, Pénélope Helbo, Raphaël Hertzog, Kévin Heydens, Claire Hilgers, Jérémy Huet, C. Jacob, Lionel Jeannerat, Samuel Jeanningros, Guillaume Jolly, Tristan Josse, Odile Jourdan, Garance Journet, Claire Juilland, Sophie Jund, Ronan Kerleo, Bastien Kerspern, Emeric Kien, Aël Kistler, Stéphane Klein, Ludovic Kutu, Mickaël Laclé, Christian Lagasse, Keltic Lago, Adeline Lambert, Armelle Lambert, Camille Lambert, Didier Lambert, Christina Lambrecht, Matthieu Lapeyre, Philippe Latty, Julien Laurent, Hervé Le Bars, Pascal Le Gall, Isabelle Le Glaz, Gaëtan Le Guennec, Christophe Le Padellec, Annie Leblond, Geneviève Lebouteux, Alexis Lecointe, Charlotte Leguy, Pascal Leibzig, Antonin Léonard, Pierre Loicq, Didier Loison,

Nicolas Loubet, Jean-Luc Lourmière, Jérémy Luc, Guillaume Lusseau, Stéphane Madelaine, Jean-Paul Manin, Lucero Mariani, Marion Marion, Naïko Martinez, Jérôme Mercier, Marie Messiaen, Etienne Millet, Edwin Mootosamy, Anne et Saïd Moqaddem, Jacques Morard, Cédric Moreau, Damien Morel, Malizia Moulin, Marie-Hélène Muller, Margot Nadot, Kristina Najdovski, Olivier Nerot, Nicolas Dehorter, Pierre Ozoux, Bernard Ozoux, Christine Pelaprat, François Pericault, Pietro Persico, Marjolaine Petit, Hadrien Petit, Laurent Peuch, Christophe Peyrat, Aurélie Pfind, Thomas Philipps, Francesca Pick, Louis Pick, Didier Poiteaux, Murielle Poix, Nicolas Porta, Brice Potier, Carole Prompsy, Marie-Stéphane Prugne, Marc Quintin, Chantal Raymond, Phil Razol, Éva Régibeau, Augustin Riedinger, Florence Riffaud, Roch Robaglia, Dimitri Robert, Arnaud Rolland-Piegue, Sabine Rost, Julie Roturier, Samuel Roumeau, Manuel Salas, Utku Salihoglu, Emmanuel Salomon, Simon Sarazin, Jean-Marc Scattolin, Sébastien Ravut, Matthieu Segret, Elie Sloïm, Quentin Soiro, Jean-Didier Stelandre, Rosa Stucki, Séverin T-Saracino, Jean-Jacques Tachdjian, Guillaume Tastet, Maël Thepaut, Benjamin Tincq, Jean-Philippe Touzeau, Progrès Travé, Maxime Tual, Christophe Vaillot, William Van Den Broek, Pierre-Etienne Vandamme, Isabelle Vanhille, Damien Vasse, Vlatko Velkovski, Frédéric Verhaege, Patrice Vernet, Quentin Verstappen, Stéphane Veyret, David Vilbert, Pascal Villaret, Anne Vindras, Adrien Vogt-Schilb, Julien Waroux, Sébastian Wollek, Bénédicte Wullus, Nicolas Ykman.

#### L'ÉQUIPE REMERCIE ÉGALEMENT :

Pamina de Coulon, Quentin Fabri, Maxime Fuhrer, Pascal Houba, Camille Lambert, Christine Mahy, Flavien Mie, Michel Rahal, Denis Vicherat, Bénédicte Wullus...  
Marc Taraskoff pour le Tarasloft, l'équipe des Zooms Verts, Mutinerie Village, les éditions Utopia, la revue Multitudes.  
... Ainsi que toutes les personnes qui contribueront à la diffusion du journal ou qui militent pour faire avancer l'idée du revenu de base !

**CE JOURNAL EST DISTRIBUÉ SOUS LA LICENCE CREATIVE COMMONS BY-NC-SA. CETTE LICENCE PERMET DE REMIXER, MODIFIER ET AMÉLIORER CETTE PUBLICATION À DES FINS NON COMMERCIALES, POUR AUTANT QUE LES AUTEURS ORIGINAUX SOIENT MENTIONNÉS ET QUE LA NOUVELLE CRÉATION SOIT DISTRIBUÉE SOUS UNE LICENCE AUX CONDITIONS IDENTIQUES.**



## QU'EST-CE QUE LE REVENU DE BASE ?

Cette idée déjà ancienne fait l'objet de multiples interprétations et propositions. Néanmoins, ses partisans se retrouvent autour du fait que ce revenu doit répondre simultanément à trois critères. Il est **UNIVERSEL** : tout le monde le reçoit, de sa naissance à sa mort. Il est **INDIVIDUEL**, donc accordé à chaque personne, quelle que soit la composition du foyer familial. Et enfin il est **INCONDITIONNEL**, c'est-à-dire sans condition de ressources ni exigence de fournir un travail ou de chercher un emploi. Ainsi, chaque citoyen toucherait ce revenu automatiquement. La majorité de ses

partisans le voit comme un nouveau droit humain, qui vise à permettre à chaque personne de vivre dignement et de participer à la société sous toutes ses formes. Il s'agirait donc d'une amélioration au niveau individuel, mais aussi d'une réelle innovation sociétale ! En effet, si le revenu de base est versé à chaque individu, il permet aussi de favoriser les logiques de coopération. Une fois nos besoins personnels assouvis, il est alors plus facile de se tourner vers l'autre. Ainsi, en renforçant le système de sécurité sociale, le revenu de base consoliderait aussi la cohésion sociale.

## ÉDITO

Félicitations, vous tenez entre vos mains le tout premier journal gratuit et francophone entièrement consacré au thème du revenu de base ! Au fil des pages, vous découvrirez diverses approches du concept, du féminisme à la fiscalité en passant par la démocratie ou l'entrepreneuriat. Les moyens d'expression sont variés et reflètent d'ailleurs la diversité des penseurs et défenseurs de cette idée : le ton y sera tantôt engagé, tantôt critique, parfois plus distancié. Une exploration des expériences pilotes ainsi que des projets politiques à venir vous fera percevoir les premiers résultats concrets et encourageants de l'application du revenu de base. Nous verrons même que le revenu de base pourrait être mis en place sans attendre le politique, grâce aux monnaies virtuelles !

*L'Inconditionnel* ne répondra sans doute pas à tous vos questionnements ou objections, mais nous espérons qu'il vous donnera envie de les approfondir, car c'est le but premier de ce journal : inviter au débat, de manière à ce que chaque lecteur puisse s'approprier l'idée du revenu de base.

Si ce journal est gratuit, c'est grâce à une large équipe de bénévoles, mais aussi grâce à quelques 300 sympathisants qui ont permis sa création via une campagne de financement participatif. Avec les 12 000 € récoltés, il a été possible d'imprimer 60 000 exemplaires qui voyagent en ce moment entre la Belgique, la France et la Suisse : de Bruxelles à la Réunion, ou peut-être même au Québec et ailleurs...

Une version numérique est également disponible sur [www.linconditionnel.info](http://www.linconditionnel.info). Sur ce site internet, vous pouvez vous aussi contribuer à la diffusion du journal en proposant des points-relais et des lieux de stockage. Et parce que les bonnes idées doivent circuler librement, tout le contenu est sous licence libre !

Bonne lecture,

La rédaction

**CE JOURNAL PEUT ÊTRE TÉLÉCHARGÉ**

en pdf sur [www.linconditionnel.info](http://www.linconditionnel.info)  
contact@linconditionnel.info

## LES RACINES MULTIPLES DU REVENU DE BASE

**D'où vient l'idée d'un revenu de base inconditionnel et universel? Comment en justifier le principe? Une mise en bouche historique permettra de mieux saisir les enjeux de cette idée d'avenir.**

### 500 ans d'une utopie

L'idée d'un revenu d'existence garanti trouve une de ses plus anciennes formulations dans *L'Utopie* de Thomas More<sup>1</sup> dont on fêtera bientôt le 500<sup>e</sup> anniversaire. Contre la pratique consistant à punir le vol par la potence, le personnage du voyageur suggère qu'il vaudrait sans doute mieux « assurer l'existence à tous les membres de la société, afin que personne ne se trouvât dans la nécessité de voler ». L'idée de substituer à la charité plus ou moins spontanée une forme de couverture sociale généralisée est alors dans l'air du temps, mais elle est systématiquement associée à une exigence de contrepartie : pas de revenu sans travail pour celui qui en est capable.

### Une question de justice

Pour que se développe l'idée d'un revenu inconditionnel (sans obligation de travailler) et universel (accordé aux riches comme aux pauvres), il fallait aller au-delà des considérations de stabilité qui justifiaient les premières assistances publiques aux plus démunis – un revenu garanti pour éviter la criminalité ou la révolte des pauvres. Il fallait des raisons de justice. Et ce sont de tels arguments qu'on retrouve chez Thomas Paine. Empruntant à l'humaniste hollandais Hugo Grotius<sup>2</sup> l'idée selon laquelle la terre est la propriété commune de l'ensemble des humains, il suggère dans *La Justice agraire*<sup>3</sup> qu'une dotation inconditionnelle soit octroyée à chaque individu atteignant l'âge adulte, en guise de redistribution des produits des ressources naturelles, dont certains profitent plus que d'autres alors qu'elles devraient appartenir à tous.

### À chacun selon ses besoins

On retrouve une telle idée chez le philosophe français François Huet<sup>4</sup>, qui cherchait à réconcilier christianisme et socialisme, notamment au moyen d'une redistribution partielle de l'héritage sous la forme d'une dotation égale distribuée aux jeunes gens dans le but d'assurer une égalité des chances de prospérer par le travail. À la même époque, certains « socialistes utopiques » comme Charles Fourier ou Joseph Charlier voient dans diverses formes de revenus de base garantis une solution au « problème social » et une manière de concrétiser le droit de tous aux fruits de la terre. Les montants envisagés sont généralement modestes, visant essentiellement à couvrir les besoins fondamentaux. Cela permet d'ailleurs à Joseph Charlier de dissiper une objection fréquente au revenu de base : il invite à la paresse ? – Tant pis pour les paresseux ; s'ils ne veulent pas travailler, ils se contenteront de ce minimum<sup>5</sup>. C'est également un revenu de citoyenneté modeste, « suffisant pour couvrir les besoins primaires »<sup>6</sup> que défend Bertrand Russell, dans l'espoir d'ainsi combiner les avantages

de la liberté individuelle et de la solidarité sociale. Grâce à lui et aux époux James et Mabel Milner<sup>7</sup>, la proposition est alors sérieusement étudiée par le Parti travailliste britannique, qui n'en fera cependant jamais un élément de son programme.

### Un foisonnement international récent

Mais c'est en Europe que renaît le projet d'un véritable revenu de base, de manière parallèle dans une série de pays et sous des plumes diverses. Au Danemark et aux Pays-Bas dès la fin des années 1970. En Belgique et en France, vers le milieu des années 1980. D'un côté avec le Collectif Charles Fourier, à l'origine de l'actuel Basic Income Earth Network (BIEN) ; de l'autre, avec l'Association pour l'instauration d'un revenu d'existence (AIRE), qui promeut l'idée, et le Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales (MAUSS), qui la discute. À partir de là, les publications sur le sujet commencent à foisonner, tandis que prennent forme divers mouvements militant pour la cause, et il devient difficile de nommer tous les participants aux nombreux débats qui s'ouvrent. Terminons plutôt ce survol de l'histoire du revenu de base par un passage en revue de quelques-unes de ses principales justifications philosophiques concurrentes.

### Des justifications philosophiques variées

Nous l'avons vu, historiquement, la défense d'un revenu de base est intimement liée à l'idée d'une commune propriété des ressources naturelles. C'est ce qui fonde encore aujourd'hui ses justifications libertariennes. Ce qui importe aux yeux des libertariens qui se soucient de justice sociale, c'est que la distribution des ressources au sein d'une société résulte de transactions volontaires entre individus (plutôt que de vols) sur base d'un point de départ équitable. Or, certains débute leur vie dotés de plus de ressources que d'autres, ce qui fausse d'emblée le jeu. C'est pourquoi certains verront dans un revenu inconditionnel financé par une taxe sur l'utilisation des ressources naturelles (propriété de tous) ainsi que sur l'héritage un moyen d'assurer continuellement, à chaque génération, ce point de départ équitable. Cette approche privilégiera cependant plutôt une dotation versée en une fois (idée aujourd'hui défendue par Anne Alstott et Bruce Ackerman<sup>8</sup> notamment), jugée moins « paternaliste » qu'un revenu de base mensuel. De l'autre côté du spectre politique, socialistes et marxistes peuvent se retrouver dans l'idée d'un revenu de base pour au moins deux raisons. Premièrement, parce qu'il dote potentiellement les travailleurs d'un plus grand pouvoir de négociation de leurs conditions salariales en leur offrant la possibilité de refuser un travail dégradant ou un salaire inique, et permet ainsi de réduire l'exploitation. Deuxièmement, en offrant davantage de possibilités de réduire son temps de travail, la garantie d'un revenu de base permet de lutter contre l'aliénation des travailleurs, à savoir la perte de sens engendrée par l'enchaînement au travail comme seul moyen de survie. Sur ce point, de nombreux écologistes tel

André Gorz<sup>9</sup> se réjouissent également de la perspective d'une société libérée du labeur comme fin en soi.

D'autres évoquent également les vertus d'un revenu de base pour la communauté dans son ensemble. Cette assurance d'un revenu compatible avec un emploi à temps partiel permettrait en effet davantage d'engagement politique de la part des citoyens<sup>10</sup>, ainsi que le développement d'un secteur « quaternaire » d'activités liant service à la société et développement personnel (Jean-Marc Ferry<sup>11</sup>).

Enfin, si historiquement le revenu de base a souvent été conçu comme une manière de concilier liberté et solidarité, certains y ont également vu un instrument permettant d'allier responsabilité individuelle et justice sociale. Il est devenu courant en philosophie politique de considérer qu'un individu n'a pas à souffrir des conséquences de circonstances qu'il a subies (son milieu et son pays de naissance ainsi que son patrimoine génétique) mais peut être tenu responsable des choix qu'il pose volontairement. Or, un revenu de base financé (notamment) par une taxation progressive des revenus du travail permet à la fois une redistribution des chanceux (ceux qui ont un talent valorisé par le marché de l'emploi) vers les malchanceux (les chômeurs involontaires et les travailleurs peu qualifiés) et une responsabilisation des individus face au travail (si l'on préfère le loisir au travail, il faudra accepter de vivre plus modestement). De la sorte, ne sont favorisées ni les cigales, ni les fourmis, chacun pouvant plus réalistement choisir le temps qu'il consacre respectivement au travail et au loisir (Philippe Van Parijs<sup>12</sup>), et ainsi peut-être participer à la redéfinition de ces termes.

De manière transversale, malgré leur diversité, toutes ces justifications semblent partager au moins un principe fondamental : le droit de chaque individu humain aux conditions matérielles d'une vie digne et épanouissante. ♦

### Pierre-Étienne Vandamme

1. Thomas More, *L'Utopie*, 1516.
2. Hugo Grotius, *Le Droit de la guerre et de la paix*, 1625.
3. Thomas Paine, *La Justice agraire*, 1797.
4. François Huet, *Le Règne social du christianisme*, 1853.
5. Joseph Charlier, *La Question sociale résolue*, 1894.
6. Bertrand Russell, *Roads to Freedom*, 1918.
7. James et Mabel Milner, *Scheme for a State Bonus*, 1918.
8. Anne Alstott et Bruce Ackerman, *The Stakeholder Society*, 1999.
9. André Gorz, *Misères du présent, richesse du possible*, 1997.
10. Bill Jordan, *The Common Good: Citizenship, Morality and Self-Interest*, 1989.
11. Jean-Marc Ferry, *L'Allocation universelle. Pour un revenu de citoyenneté*, 1995.
12. Philippe Van Parijs, "Why Surfers Should be Fed: The Liberal Case for an Unconditional Basic Income", 1991.

### Les penseurs du revenu de base :

**Thomas More** (1478-1535)  
Humaniste anglais de la Renaissance.  
Lire : *L'Utopie*.

**Thomas Paine** (1737-1809)  
Philosophe engagé dans l'indépendance des États-Unis.  
Lire : *La Justice agraire*.

**Bertrand Russell** (1872-1970)  
Philosophe et mathématicien britannique. Prix Nobel de littérature 1950.  
Lire : *Proposed Roads to Freedom: Socialism, Anarchism and Syndicalism*.

**James Meade** (1907-1995)  
Économiste britannique. Prix Nobel d'économie 1977.  
Défend un revenu de citoyenneté comme seul moyen désirable de retrouver le plein-emploi. Lire : *Full employment regained?*

**André Gorz** (1923-2007)  
Philosophe, sociologue et journaliste français. Figure de proue de l'écologie politique.  
Lire : *Métamorphoses du travail. Critique de la raison économique et Misères du présent, richesse du possible*.

**Jean-Marc Ferry** (né en 1946)  
Philosophe français. Défend un revenu de citoyenneté à l'échelle européenne. Lire : *L'Allocation universelle et La Question de l'État européen*.

**Philippe Van Parijs** (né en 1951)  
Philosophe, sociologue et économiste belge. Défend un revenu de base à un montant aussi élevé que durablement possible. Lire : *L'Allocation universelle (avec Y. Vanderborght) et Real Freedom for All*.

## LA COMMUNAUTÉ FACE À SON DEVENIR

Pour aller  
plus loin :

**Contre les élections**  
de David Van  
Reybrouck, Actes  
Sud, 2014, traduction  
Isabelle Rosselin.

**L'économie sociale et  
solidaire et le travail**  
de Patrice Braconnier  
et Gilles Caire,  
L'Harmattan,  
Paris, 2013.

**The zero marginal  
cost society: the  
internet of things, the  
collaborative commons  
and the eclipse of  
Capitalism**  
de Jeremy Rifkin,  
Palgrave Macmillan  
Trade, 2014.

**Technologies  
culturelles et économie  
de la contribution**  
de Bernard Stiegler,  
Culture et Recherche,  
n°121, 2009.

◇ ÊTRE EN  
COHÉRENCE AVEC  
LA LOGIQUE « DE  
CONTRIBUTION » DU  
REVENU DE BASE OU  
DE LA DÉMOCRATIE  
DÉLIBÉRATIVE, C'EST  
VIVRE TOUS LES  
JOURS COMME SI  
NOUS L'AVIONS ◇

**Le revenu de base  
est un sujet éminemment  
politique, non seulement parce  
que les choix de société qu'il  
sous-tend doivent être faits  
de manière démocratique,  
mais aussi parce qu'il pose  
et entretient la réflexion sur  
notre place de consommateur-  
producteur dans le monde.**

Conjointement au développement du concept du revenu de base on assiste à un intérêt grandissant des idées relatives au renouveau démocratique. Plutôt qu'une simple coïncidence, il semble qu'à la base de cet intérêt conjoint se trouve une préoccupation similaire : le sentiment de perte d'emprise sur les évolutions en cours et la conscience de la nécessité de s'en (ré)emparer.

Dans la sphère économique, la richesse créée et la productivité n'ont jamais été aussi élevées. De plus en plus de personnes prennent conscience que le modèle de croissance matérielle exponentielle sur lequel repose nos sociétés et qui nous a permis d'en arriver là n'est pas un projet soutenable à terme. Dans le même temps, le chômage structurel s'installe durablement, renforçant peu à peu les inégalités et l'exclusion. En outre, le développement des nouvelles opportunités offertes par l'économie collaborative<sup>1</sup> et la technologie numérique, que certains appellent « l'économie du partage » (voir par exemple les plateformes comme Uber, AirBNB, Wikipédia...) trans-

formera à terme en profondeur le monde économique et social en ce compris nos modes de travail.

Dans la sphère politique, les modes actuels de gouvernance, en particulier le système de la démocratie représentative, démontrent jour après jour leurs limites. Dans un monde de plus en plus connecté et où l'information circule de plus en plus rapidement, les institutions représentatives traditionnelles ne sont plus à même de répondre à la volonté et la capacité des personnes de participer aux décisions qui les concernent. Qui plus est, le pouvoir réel des institutions politiques laisse dans les faits de façon croissante la place aux acteurs de la sphère économique. De plus en plus de voix s'élèvent donc pour demander un renforcement de l'implication des citoyens vis-à-vis de l'ensemble des décisions qui concernent notre vie en société.

### Une redistribution des pouvoirs

Au niveau politique, des pratiques de démocratie délibérative voient le jour depuis une trentaine d'années pour proposer des alternatives aux régimes politiques représentatifs et donner aux citoyens plus de pouvoir en leur octroyant un « droit de parole » par la délibération collective en plus du droit de vote. Ce droit de parole comporte en lui une dimension plus active, celle de participer à l'élaboration de propositions construites et constructives, plutôt que de réagir par rapport à des propositions

préétablies. Dans ce sens, il met les citoyens face à leur responsabilité, celle de la nécessité de faire des choix pour organiser le vivre ensemble, et d'en assumer les conséquences. Responsabilité sans laquelle le droit de parole n'est qu'un leurre.

Au niveau économique, un revenu de base peut être compris comme une redistribution du pouvoir des individus dans la sphère économique, en augmentant leur pouvoir de négociation face à un employeur potentiel, en augmentant leur possibilité de poser des choix de vie plus libres. Toutefois, là où le revenu de base est nécessaire, il ne sera pas suffisant. La redistribution du pouvoir économique doit également comporter l'élément de responsabilité, au risque de n'être à son tour qu'une illusion.

Car, dans ce moment charnière d'émergence d'une « économie du partage », les choix concernant ces nouveaux modes et rapports de production doivent être faits de manière consciente et démocratique, sous peine de voir les richesses communes issues de cette économie de partage accaparées par de grosses entreprises comme Facebook ou Google. Cette démocratie ne pourra advenir que si de consommateurs, nous devenons co-producteurs des systèmes mis en place. C'est dans ce sens que le philosophe français Bernard Stiegler parle d'« économie de contribution » et que Jeremy Rifkin décrit l'émergence des « communs collaboratifs » comme troisième sphère entre le marché et l'État.

En définitive, une profonde modification du comment nous contribuons à la société est en œuvre. Le revenu de base constituerait dans ce contexte un modèle de sécurité sociale plus adapté, palliant à la disparition de l'emploi tel que nous le connaissons et offrant la sécurité matérielle nécessaire pour permettre aux individus de s'engager dans ce changement.

### L'autonomie, ça se construit...

« Pas de société démocratique sans participation politique et pas de participation politique sans un minimum assurant la subsistance de l'individu<sup>2</sup> ». Cette constatation qui paraît évidente peut avoir pour effet de placer dans le revenu de base l'espoir de résoudre les défis face auxquels nous nous trouvons, en ce compris démocratiques. Mais ne nous méprenons pas : le revenu de base, même s'il est annonciateur d'un environnement social plus réjouissant, reste un outil. Il n'y a en effet pas un seul revenu de base. Ce sont ses modalités d'implémentation qui en font de réels programmes politiques, dont certains peuvent, si on n'y prend garde, avoir des conséquences

opposées à l'émancipation visée par la plupart de ses défenseurs. S'il est considéré en vase clos ou en substitution complète des systèmes de sécurité sociale existants par exemple, il est à penser que le revenu de base aura un effet démultiplicateur de certaines logiques actuelles de prédation ou d'assistanat.

### ... par la pratique

Être en cohérence avec la logique « de contribution » du revenu de base ou de la démocratie délibérative, c'est vivre tous les jours comme si nous l'avions, dans nos foyers, notre travail, nos organisations. C'est encore plus par la mise en pratique, par l'expérimentation (expériences pilotes, simulations, ateliers, projets de monnaies complémentaires...) que nous serons capables de faire vivre et d'habiter notre projet de société, ainsi que d'en vérifier les effets et éventuellement d'en réorienter l'implémentation.

Car l'histoire nous enseigne qu'elle se fait par les événements. Jamais une théorie pensée – aussi bonne eut-elle paru – n'a pu être appliquée par le haut sans les conséquences néfastes qu'on connaît. Il faut toujours tenir compte des réalités des contextes et environnements des sociétés. La vie en société, c'est « ici et maintenant ». Aucun modèle de revenu de base ou de démocratie ne peut donc valoir *a priori*. Seule la délibération, mais également, l'appropriation et l'implémentation graduelle par les communautés de ces nouveaux outils seront à même de construire une société plus autonome et résiliente. L'emploi qui disparaît nous renvoie alors face à notre plus grand travail en tant qu'être humain : s'émanciper collectivement ici et maintenant. ◇

**Aline Goethals  
& Pierre-Yves Ryckaert**

<sup>1</sup> À ce sujet, voir l'article « L'économie collaborative, une utopie qui a besoin du revenu de base », p. 8.

<sup>2</sup> Dacheux Éric et Goujon Daniel, « Allocation universelle et économie solidaire : une alliance au nom de la démocratie », Mouvements, 2013/1 n° 73, p. 130-137.





# LE REVENU DE BASE INCONDITIONNEL POUR POUVOIR TRAVAILLER (LIBREMENT)

**La première réaction de chacun à la découverte du revenu de base inconditionnel est souvent : « Plus personne ne travaillera ! ». En y regardant de plus près, il est possible de voir que le revenu de base inconditionnel n'est pas contre le travail, au contraire. Il favorise de nombreuses activités que le système actuel ignore.**

Plus personne ne travaillera ? Vraiment ? Le revenu de base inconditionnel nous pousserait à passer notre vie sur une chaise longue ? Depuis la nuit des temps, l'humain aime inventer, créer, se lancer des défis, monter des projets. Rester couché sur une chaise longue fait surtout rêver quand on vit dans un rythme effréné et quand on déteste son travail. Quand on a la possibilité de choisir ce que l'on veut vraiment faire de sa vie et pas dans la vie, la chaise longue ça va un moment, au début. Puis on se lasse.

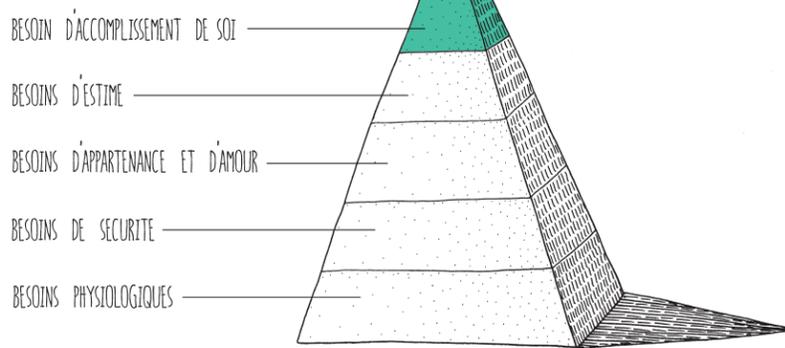
### Une question de motivation

Le psychologue Maslow a démontré qu'il existe une progression des besoins. Il les a représentés sous forme d'une pyramide. Lorsque les besoins de base sont satisfaits, de nouveaux besoins apparaissent. Ce sont de nouvelles motivations qui nous poussent à avancer dans la vie. Dans notre société, trop de citoyens ont des difficultés à assurer leurs besoins de survie et sécurité, besoins qui sont à la base de la pyramide. Ainsi il est normal que le citoyen lambda ne voie pas d'autres motivations dans la vie que ces besoins de base. Quelles motivations poussent un milliardaire à avancer dans la vie ? J'observe que de nombreux milliardaires travaillent. Ils sont motivés par les besoins d'estime et d'accomplissement de soi qui occupent le haut de la pyramide de Maslow. Le revenu de base inconditionnel permet de combler le besoin de survie de tout le monde. Ainsi il permet à l'entièreté de la société de s'ouvrir à de nouvelles motivations.

### Sortir du conditionnement de la survie

Le progrès technique et l'automatisation nous offrent une productivité suffisante pour sortir de l'ère de la survie où tout est rare. Mais nous sommes toujours englués dans un mode de pensée de survie : « celui qui ne travaille pas ne mange pas ». Notre enfance a été bercée par des fables vieilles de trois siècles comme *La Cigale et la Fourmi*. Il est temps d'avoir une pensée

### PYRAMIDE DE MASLOW



adaptée à notre époque. L'économiste Yann Moulier-Boutang lance une piste : « *Entre les figures de la cigale insouciant et de la fourmi industrielle, s'interpose celle de l'abeille : son travail de pollinisation ne crée pas de valeur directe, mais aucune production ne pourrait exister sans lui. De même, chacun, par ses activités quotidiennes les plus anodines, participe indirectement à l'économie.* »<sup>1</sup> Il faut comprendre ici le mot « économie » dans son sens premier : « les règles de vie en communauté » [voir ci-contre] et non dans son sens réducteur d'« économie marchande ». Notre société a tendance à tout vouloir placer sous l'angle de l'économie marchande. Ainsi même le statut social d'une personne dépend souvent de son emploi, de sa contribution à la société via une activité rémunérée. Il serait pourtant temps de laisser les individus choisir leurs moyens de contribuer à la société (dans ou hors l'emploi) et d'ainsi considérer les personnes pour ce qu'elles sont et non pour la place qu'elles occupent. En conservant de vieux schémas, on se limite à fonctionner en économie de survie. Une économie destinée à produire toujours plus, produire trop, et nous laver le cerveau avec la pub pour consommer plus, consommer trop. La justification de ceci est souvent d'offrir des emplois. Quand on ne sait pas faire autrement, on continue avec les vieilles recettes connues. Mais l'économie du futur, bien que marginale, est déjà là. Le revenu de base inconditionnel nous permettra d'y entrer pleinement.

### L'économie du futur

L'économie collaborative balbutiante montre déjà un potentiel énorme. Mais souvent, elle fait peur, car elle menace des emplois (ex : l'hôtellerie veut la peau du site de partage de logements AirBnb). L'emploi n'est qu'une des formes du travail : c'est le travail rémunéré. D'autres formes de contribution à la société existent. Le revenu de base inconditionnel n'est pas contre le travail, au contraire. C'est le système actuel

qui se limite à ne valoriser que l'emploi comme seule forme de travail. Un système incluant un revenu de base inconditionnel favorise toutes les formes de travail, du travail domestique au bénévolat en passant par l'emploi rémunéré.

Avec l'arrivée d'outils comme l'imprimante 3D, le monde de la fabrication d'objets change. Il va ressembler de plus en plus au monde de la création de logiciels. Dans ce monde, la production est l'œuvre d'une communauté de cocréateurs. Dans l'agriculture, on observe aussi une tendance à la collaboration avec l'agriculture contractuelle de proximité. Cette forme d'agriculture engage les consommateurs à participer à la production de leur nourriture. La permaculture va encore plus loin. C'est la collaboration avec les plantes, les animaux et l'habitat au service de l'économie du vivant. C'est un travail très utile, mais peu rémunérateur. Le revenu de base inconditionnel permet ce travail. L'économie du futur sera collaborative, de pensée globale, mais d'action locale<sup>2</sup>. Elle sera ainsi plus écologique, plus sociale et aussi plus efficace. En effet, le revenu de base inconditionnel permet de transformer facilement une passion en contribution à la société. Sachons saisir cette chance de n'avoir plus que des gens passionnés par leur travail. Devenons tous des abeilles pollinisatrices. ♦

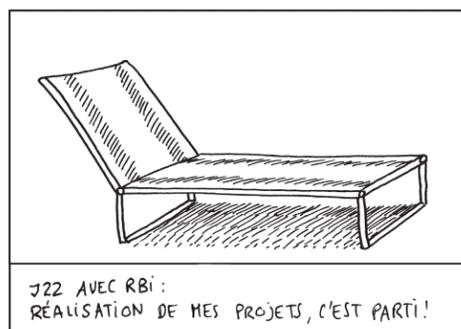
### Mathieu Despont

<sup>1</sup> Yann Moulier Boutang, *L'Abeille et l'économiste*, Éditions Carnets Nord, 2010.  
<sup>2</sup> Pour en savoir plus lire l'article à propos de l'économie collaborative, p. 8.

### Économie

Un mot composé des racines grecques : οἶκος, oïkos : habitation, νόμος, nómos : loi. L'économie représente les lois qui régissent notre habitat, notre communauté. Tout comme l'écologie est l'étude de cet habitat, de notre environnement. Comme toutes règles, les règles du jeu de l'économie peuvent se changer. C'est ce que fait le revenu de base inconditionnel afin de remettre l'économie au service des humains et de l'environnement.

♦ IL EST TEMPS DE LAISSER LES INDIVIDUS CHOISIR LEURS MOYENS DE CONTRIBUER À LA SOCIÉTÉ ♦



# COMMENT FINANCER UN REVENU DE BASE ?

**E**xercice difficile que de synthétiser un maximum de possibilités de financement d'un revenu de base tant elles sont multiples, des plus évidentes aux plus radicales. Les arbitrages sont d'autant plus compliqués que le papier laisse peu de place pour des explications détaillées. Nous proposons ici une première

présentation expliquant les mécanismes de financements potentiels et les arguments de leurs promoteurs. Cette infographie vise à démontrer la faisabilité du financement du revenu de base et non à fixer un montant qui, lui, devra être fixé démocratiquement.

Hugo Stéphane, Stanislas Jourdan, Jean-Éric Hyafil

## LA FISCALITÉ

Ici sont réunies les propositions de financement par prélèvements obligatoires, qu'il s'agisse d'impôts, de taxes ou de cotisations.

### PAR L'IMPÔT SUR LE REVENU

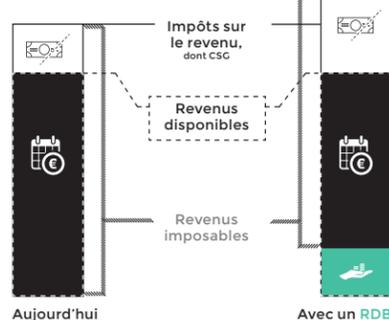
L'impôt sur le revenu, qui pourrait financer le revenu de base, s'applique dès le premier euro gagné, en supprimant l'actuelle première tranche exonérée. Par exemple, pour financer un revenu de base de 450€ par mois, en France, les premières tranches de revenu pourraient être imposées à environ 30% des revenus nets. Par contre, il faudrait mensualiser l'impôt, voire le prélever à la source, pour ne pas mettre en difficulté les plus modestes.

Dans cette approche, le revenu de base participe avant tout d'une logique de solidarité et de lutte contre la pauvreté. Certes les taux de prélèvements augmentent pour les ménages, mais cette hausse est compensée par le revenu de base (si bien que le revenu disponible varie peu). Avec un revenu de base au niveau des minima sociaux (RSA), on bouleverserait peu la redistribution actuelle. Un revenu de base plus élevé impliquerait un taux d'imposition plus élevé, mais aussi plus d'autonomie et moins d'inégalités.

Marc de Basquiat, Milton Friedman, Baptiste Mylondo

#### Schéma explicatif

Exemple avec un RDB peu redistributif (environ un RSA)



### PAR LA COTISATION SOCIALE

Une nouvelle cotisation sociale est créée pour alimenter une caisse du revenu de base. L'assiette de cette cotisation peut être la masse salariale ou la valeur ajoutée (voir la proposition suivante). Dans cette approche, le revenu de base se substitue à une partie du salaire (il s'agit en somme d'une socialisation d'une partie du salaire).

Cette approche considère que le travail salarié n'est pas l'unique source de création de valeur pour l'entreprise. Celle-ci bénéficie aussi du travail collectif, cognitif, réalisé gratuitement en-dehors du temps de travail rémunéré. La cotisation sociale permet ainsi de rémunérer cet autre facteur de production, en parallèle du travail salarié et du capital.

Yoland Bresson

### PAR LA TAXE SUR LA CONSOMMATION

Le revenu de base serait financé par une hausse de la TVA. La TVA a l'avantage d'être payée par les entreprises avec peu ou pas de salarié, et de ne pas peser sur le coût du travail.

Plusieurs possibilités : 1) Soit le revenu de base se substitue à une partie du salaire net, conséquences : baisse du coût du travail pour les entreprises mais pas de hausse de revenu pour les salariés ; 2) Soit la TVA-RDB se substitue aux cotisations sociales, absorbant de fait le chômage et la retraite (voir 2<sup>e</sup> page) et le financement de l'Assurance Maladie, conséquences : le coût du travail diminue et les revenus des salariés augmentent ; 3) Soit la TVA-RDB s'ajoute au salaire net et aux cotisations actuelles, auquel cas ce sont les prix qui augmentent.

Götz Werner, André Presse, Roland Duchâtelet

### PAR LA TAXATION DU CAPITAL

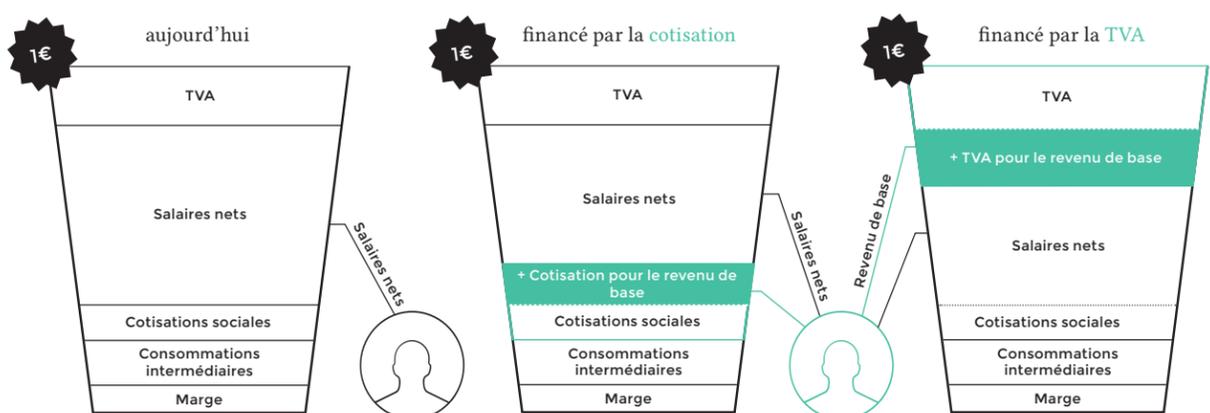
Il s'agit de financer le revenu de base par l'impôt sur les revenus du capital (bénéfices des sociétés, dividendes...) et/ou par un impôt sur le patrimoine.

Avec le progrès technique, les entreprises remplacent de plus en plus de travailleurs salariés par des machines ou des logiciels. Aujourd'hui, ces gains de productivité ne bénéficient qu'aux propriétaires des entreprises (baisse du volume d'emploi et augmentation des dividendes) et notamment de celles qui suppriment le plus d'emplois (comme par exemple les géants d'internet). Une partie de ces gains pourrait plutôt être redistribuée à tous sous la forme d'un revenu de base.

Jean-Marie Monnier, Carlo Vercellone, James Meade, Paul Jorion (taxation des robots)

#### Schéma explicatif

Que comprendra le prix de votre tasse de café ?



## LES BIENS COMMUNS

Les biens communs sont essentiellement des ressources naturelles limitées. Pour en éviter la surutilisation, la collectivité pourrait prélever une redevance à l'usage ou l'extraction de ces ressources. La rente collectée serait ensuite distribuée à tous les co-propriétaires de cette ressource, c'est-à-dire les citoyens.

### PAR LA REDEVANCE FONCIÈRE

La propriété privée et l'appropriation des terres est un facteur primordial d'inégalités sociales et de pauvreté pour de nombreux citoyens. Par héritage, certains ont pu transmettre un capital foncier important à leurs descendants, tandis que d'autres sont condamnés à devoir s'endetter pour devenir propriétaires. Pour corriger cette injustice, nous pourrions mettre en place une redevance sur la propriété foncière qui serait ensuite redistribuée à tous par un revenu de base.

Thomas Paine, Joseph Charlier

### PAR LA REDEVANCE CARBONE

De même que les ressources naturelles sont limitées, nos émissions de gaz à effet de serre (GES) devraient être encadrées par une redevance carbone. Chaque entreprise et chaque ménage payeraient donc une redevance proportionnelle à leurs émissions de GES. Les recettes de cette redevance carbone seront distribuées à tous, si l'on considère que tout le monde a les mêmes droits sur l'environnement.

James E. Hansen, Bill Mc Kibben

### PAR LA RENTE SUR L'EXPLOITATION DES RESSOURCES FOSSILES

Dans la Constitution Alaskienne, les ressources pétrolières appartiennent à tous les Alaskiens, si bien que la rente que celles-ci procurent est distribuée à tous via un fonds souverain. Il pourrait en être de même pour tous les pays riches en ressources naturelles.

Michael Howard, Karl Wilderquist

## LA CRÉATION MONÉTAIRE

Les modalités actuelles de création monétaire font l'objet de vives critiques. Des propositions alternatives émergent, parmi lesquelles certaines pourraient participer au financement du revenu de base.

### AVEC LES MONNAIES LOCALES

Une partie ou l'intégralité du revenu de base pourrait être versée dans une monnaie citoyenne gérée collectivement par les habitants d'une région donnée.

Le principe d'une monnaie locale consiste à favoriser les échanges économiques et solidaires à l'échelle d'un territoire. Cette monnaie n'est valable qu'auprès de certains acteurs respectant une charte éthique et écologique, ce qui renforce et pérennise un tissu économique local de manière durable.

Frédéric Bosqué, Michel Lepesant

### PAR UNE RÉFORME MONÉTAIRE

Il s'agit de réformer la législation afin de réduire la capacité des banques à créer de la monnaie par le crédit. Et donner aux banques centrales la capacité de distribuer à tous une part égale de la quantité de monnaie créée mensuellement sous forme d'un revenu de base.

Aujourd'hui, c'est lorsque le flux de crédits accordés par les banques privées surpasse le flux d'épargne que la monnaie se crée. Or cette forme de création monétaire est inégalitaire (on prête plus aux riches et aux grandes firmes qu'aux pauvres et aux PME). De plus, elle renforce les bulles spéculatives et les crises financières (les banques prêtent facilement durant les bulles, mais restreignent le crédit durant les crises). Créer cette monnaie en la distribuant directement à tous les citoyens par un revenu de base serait plus juste et produirait moins d'instabilité.

Gérard Foucher, Anatole Kaletsky, Stéphane Laborde, Yoland Bresson, Jacques Berthillier, Mark Blyth et Éric Lonergan

## LES « JOKERS » CUMULABLES

Les propositions suivantes ne seraient pas suffisantes pour financer à elles seules un revenu de base, mais peuvent le compléter ou en équilibrer les effets redistributifs.

### TAXATION DES DONNÉES PERSONNELLES

Taxer les entreprises qui exploitent les données personnelles des citoyens-internautes. L'utilisation des données personnelles laissées sur internet à des fins commerciales par des entreprises telles que Facebook ou Google constitue une forme d'exploitation des internautes, qui fournissent gratuitement ces données.

Antonio Casilli, Nicolas Colin

### TAXE TOBIN

Une faible taxe prélevée sur toutes les transactions effectuées sur les marchés financiers. La taxe Tobin permettrait de freiner la financiarisation croissante de l'économie en décourageant les opérations purement spéculatives au profit des investissements dans l'économie réelle.

James Tobin, Yann Moulrier-Boutang, Ignacio Ramonet

### LUTTE CONTRE L'ÉVASION FISCALE

Interdire les paradis fiscaux, harmoniser les taux d'imposition voire créer des impôts européens pour décourager l'optimisation fiscale.

Les grandes fortunes et les grandes multinationales minimisent leur imposition par l'utilisation des niches fiscales et la fuite des capitaux vers les pays dont l'imposition est la plus avantageuse (Irlande, Royaume-Uni, Belgique, Suisse) voire vers des paradis fiscaux (Caïmans, îles anglo-normandes, etc). Ces pratiques poussent les pays à la compétition fiscale, réduisant ainsi les recettes budgétaires des États.

### INTÉGRATION CHÔMAGE ET RETRAITE

Certains proposent d'aller jusqu'à la fusion du système de chômage et de retraite dans le revenu de base. Cela permettrait d'augmenter son montant mais conduirait à une baisse radicale des prestations pour les chômeurs et les retraités.

Cette fusion aboutirait à une simplification maximale du système social. Mais une telle proposition demeure risquée politiquement. Sans aller aussi loin, nous pouvons imaginer un système de forfaitisation de la retraite, c'est-à-dire un revenu de base sénior dont le montant serait majoré. Dans tous les cas, le temps de mise en œuvre d'une telle politique s'étendrait sur une génération.

## LA PART D'AUTO-FINANCEMENT

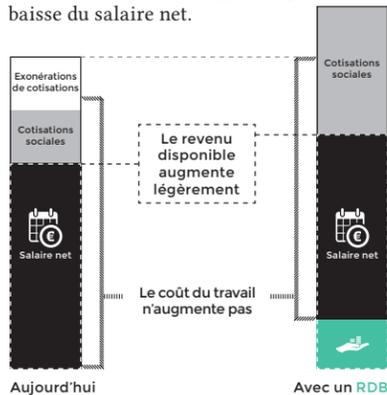
Mettre en place un revenu de base permettrait de faire des économies non négligeables en termes de rationalisation budgétaire et de simplification administrative. Cet argent financerait une partie de l'amorce nécessaire à l'implémentation d'un revenu de base.

### OBSOLESCENCE DES POLITIQUES DE L'EMPLOI

Aujourd'hui, l'État subventionne l'emploi. En France, ces politiques lui coûtent au moins 40 milliards (exonérations de cotisation). Ces subventions sont concentrées sur les salaires modestes (entre le SMIC et 1,6x SMIC). Le revenu de base, lui, serait une subvention à l'individu qui se substituerait à la subvention à l'emploi. Mais il faut alors décider si la disparition de la subvention à l'emploi d'un salarié au SMIC est compensée ou non par une baisse soit du salaire net, soit des cotisations sociales (autrement dit, si l'on augmente ou non le coût du travail au SMIC).

#### Schéma explicatif

L'exemple pour un smicard si la disparition de l'exonération est compensée par une baisse du salaire net.



### ÉCONOMIES LIÉES À LA SANTÉ AU TRAVAIL

Le revenu de base, en tant que vecteur d'autonomie professionnelle, devrait alléger la pression psychologique sur les travailleurs, réduisant de ce fait les maladies liées au stress et aux conditions de travail néfastes pour la santé. Des économies pourront être réalisées dans le budget de l'Assurance Maladie.

### SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE

La mise en place d'un revenu de base pourrait permettre de diminuer le coût de fonctionnement des administrations chargées de distribuer les aides sociales. En effet, plus besoin de contrôler les ressources du ménage ni les efforts des bénéficiaires pour rechercher un emploi. Les ressources budgétaires seront réorientées : moins de dépenses seront affectées à des fins de contrôle, mais davantage pour permettre d'accéder à l'activité (accompagnement des chercheurs d'emploi...).



Justification politique, philosophique ou idéologique des promoteurs



Auteurs ayant théorisé ou repris cette approche

## LA QUESTION DU MONTANT

### Les enjeux politiques de la perception du revenu de base

Si le revenu de base est perçu comme un revenu de solidarité, alors la question du montant se pose ainsi : quelle somme la société souhaite-t-elle accorder aux plus pauvres ? Avec une telle définition, il sera vraisemblablement difficile d'obtenir un revenu de base plus élevé que les minima sociaux actuels. En effet, les contribuables aisés pourraient rejeter un montant qui réduirait leurs revenus disponibles.

Pour André Gorz cependant, le revenu de base ne doit pas être compris comme une forme d'assistance, mais comme une « politique générative » : en donnant aux individus et aux groupes des moyens accrus de se prendre en charge, il les autorise à développer des formes alternatives de production, porteurs de plus de sens, sans se préoccuper de leur rentabilité. C'est pourquoi André Gorz souhaitait un revenu de base suffisant pour « refuser un emploi ou des conditions de travail "indignes" ».

Ainsi la perception du revenu de base par les contribuables aisés pourrait changer s'ils se rendent compte à quel point le revenu de base est vecteur d'autonomie (y compris pour leurs enfants majeurs) et combien cette autonomie est vectrice de richesse, marchande ou non. Pour changer la perception, le poids démographique et politique des groupes qui se créeront grâce au revenu de base sera déterminant, qu'il s'agisse des innovateurs et jeunes entrepreneurs, des pionniers de l'économie collaborative, des citoyens engagés dans la vie locale ou militante, des bénévoles investis dans les associations et autres projets culturels ou d'éducation populaire, etc.

### Le revenu de base peut-il être trop élevé ?

Il est vrai qu'introduire un revenu de base élevé trop brutalement risquerait de

désorganiser l'économie actuelle. On pourrait imaginer que les travailleurs fuient en masse les entreprises actuelles, entraînant une contraction de leur production. Et rien ne dit que les formes alternatives de production pourront prendre le relais<sup>2</sup>. On aurait alors des pénuries et une contraction des recettes fiscales.

Il faut toutefois tempérer ces anticipations catastrophistes puisque la majorité des salariés ne souhaiteront pas quitter leur emploi même avec un revenu de base, et que beaucoup ne se contenteront pas d'un revenu de base. Néanmoins, les travailleurs pourraient négocier des hausses de salaire avec le revenu de base, et cela pourrait réduire la compétitivité-prix du pays<sup>3</sup> si les pays voisins n'adoptent pas un revenu de base comparable. C'est pourquoi un revenu de base élevé ne saurait être atteint par un pays seul. Et c'est aussi pourquoi les propositions d'un revenu de base européen font sens.

#### La notion floue de suffisance

Il faut quand même relever que le concept de suffisance est trop flou pour servir de référence au montant du revenu de base. D'ailleurs, André Gorz lui-même n'a jamais voulu se prononcer sur le montant du revenu de base, d'autant qu'il défendait un mode de vie plutôt frugal.

Il faut notamment souligner que le revenu nécessaire pour être autonome n'est pas le même suivant le lieu de résidence ou les formes de cohabitation. Le coût de la vie est plus élevé à Paris qu'en Province. De même, le revenu de base donnera plus d'autonomie à un couple qui partage le même toit ou à des colocataires (puisque chacun touche son revenu de base) qu'à un adulte vivant seul<sup>4</sup>. Quelle référence faut-il alors prendre pour déterminer le niveau suffisant du revenu de base : l'individu vivant seul à Paris ou le couple vivant à Limoges<sup>5</sup> ?

### Et si le revenu de base est une rente associée à un capital collectif...

La question du montant se pose différemment dès lors que l'on perçoit le revenu de base comme un héritage productif collectif. Rappelons l'origine de cette idée.

Le progrès technique conduit à ce que des machines ou des logiciels remplacent de plus en plus de travailleurs salariés ou indépendants<sup>6</sup>. Cela permet des gains de productivité faramineux, mais dont les fruits (le revenu) sont très mal répartis : d'un côté, ceux qui en profitent sont les actionnaires des quelques entreprises<sup>7</sup> qui tirent leur épingle du jeu de l'automatisation et quelques travailleurs très qualifiés ; de l'autre côté, la plus grande proportion des salariés voient leur emploi menacé.

Ainsi certains économistes (Sismondi, Meade, Jorion) défendent un revenu de base comme moyen de mieux répartir ces gains de productivité : une partie des revenus issus du capital productif devrait revenir à la communauté. James Meade<sup>8</sup> (1907 - 1995) estime même qu'il devrait y avoir une propriété commune sur une portion du patrimoine productif, portion qui nous donnerait à tous une rente. Suivant cette logique, le revenu de base augmenterait avec le progrès technique, et il viendrait compenser l'éventuelle baisse de la part des revenus du travail dans la valeur ajoutée.

Toutefois, pour qu'un tel revenu de base puisse apparaître, il faudra inverser le rapport de force entre le pouvoir du politique et celui du capital. À une époque où les grandes multinationales profitent de la compétition fiscale que se livrent les pays (notamment européens) pour payer le moins d'impôt, il faudra bien que les États harmonisent leurs politiques fiscales pour rééquilibrer le rapport de force - voire même que l'on crée des impôts européens. En outre, les seuls revenus du capital, même ponctionnés à 100%, ne pourront suffire à

On ne peut poser la question du montant sans se référer à une justification philosophique du revenu de base.

financer un revenu de base élevé pour tous puisque l'automatisation a aussi profité à certains travailleurs qualifiés, notamment des ingénieurs et des cadres. Il faudra donc aussi prélever une partie du financement du revenu de base sur le revenu des travailleurs qui auront le plus profité de l'automatisation... ou éventuellement favoriser une meilleure répartition de leur travail.

Jean-Éric Hyafil

1. André Gorz, *Misères du présent, richesse du possible*, 1997.

2. Il faut ajouter que la production suivant des logiques de gratuité ne saurait se substituer trop fortement à la production monétisée, sans quoi ce sont les bases fiscales mêmes du revenu de base qui s'effritent.

3. Le revenu de base peut aussi permettre à des innovateurs de développer des produits nouveaux qui seront exportés, et rééquilibreront ainsi la balance commerciale. Il est toujours difficile d'anticiper les effets économiques d'une mesure aussi transversale que le revenu de base.

4. Remarquons que selon les modalités de calcul de l'INSEE, le seuil de pauvreté pour un couple est égal à 1,5 fois le seuil de pauvreté pour une personne seule.

5. On peut d'ailleurs souligner que le revenu de base encouragera plus de monde à quitter les grandes métropoles où se concentrent les emplois mais où la vie est chère pour s'installer dans les petites villes où la vie est moins chère, redynamisant ainsi leur activité économique.

6. Et pas seulement les travailleurs à la chaîne, mais aussi les télé-démarcheurs, les comptables, certains métiers dans la communication et la rédaction, les libraires, les agents immobiliers, etc. Selon une étude réalisée par Carl Benedick Frey et Michael A. Osborne, deux chercheurs d'Harvard, 47% des emplois pourront être confiés à des ordinateurs d'ici 20 ans.

7. Il s'agit souvent de monopoles mondiaux. À l'ère de l'internet et de la mondialisation, l'entreprise qui propose l'innovation la plus désirée va souvent remporter l'intégralité du marché et pourra distribuer le plus de bénéfices. C'est le principe du « winner takes all ».

8. Dans son travail sur la société idéale d'Agathotopia ("Liberty, Equity, Efficiency", 1993).

## L'ÉCONOMIE COLLABORATIVE, UNE UTOPIE QUI A BESOIN DU REVENU DE BASE

**Location, troc ou prêt entre particuliers, covoiturage, financement participatif, fablabs ou créations open source... L'économie collaborative porte la promesse d'une organisation horizontale de la production et de la consommation. Mais la concrétisation de**

**ces espoirs pourrait bien dépendre de la mise en place d'un revenu de base.**

◇ LES CONTOURS DU TRAVAIL DÉBORDENT CEUX DE L'EMPLOI SALARIÉ ; NOUS DEVONS REMETTRE AU CENTRE DU JEU LA CRÉATION DE VALEUR AU SENS LARGE ◇

Le combat pour une économie plus horizontale, participative, démocratique n'est pas tout récent. On le retrouve aux fondements de l'économie sociale et solidaire, mais aussi dans les pratiques « collaboratives » bâties sur des modèles locaux (circuits courts, systèmes d'échange locaux, coworking, tiers-lieux, fablabs, etc.) qui émergent depuis plusieurs décennies déjà.

La véritable nouveauté de l'économie collaborative, c'est de faire

passer ces logiques à grande échelle grâce à des plateformes numériques permettant d'agréger une masse critique de contributeurs. Les possibilités paraissent infinies : du logiciel libre à l'encyclopédie Wikipédia, en passant par le financement participatif, covoiturage, troc, revente de produits d'occasion, hébergement chez l'habitant... Aucun secteur ne semble épargné par ces nouveaux usages.

Sur le papier, l'économie collaborative n'a que des avantages : praticité et valeur d'usage des services ou des biens communs ainsi constitués, économies réalisées ou compléments de revenus pour les usagers, création de lien social, mutualisation des ressources, partage des savoirs, et globalement, une distribution équitable des capacités auprès de tous, pour un impact énergétique moindre.

Pourtant, le développement à grande échelle de l'économie collaborative n'est pas sans enjeux et conséquences pour nos institutions. En effet, la plupart des pratiques ont pour point commun de produire de la valeur grâce aux contributions d'un grand nombre d'individus dont les échanges sont organisés par une plateforme : hôte le temps d'un week-end sur Airbnb, chauffeur de « taxis p2p » sur Uber, contributeur sur Wikipédia ou OpenStreetMap, animateur d'une

Ruche Qui Dit Oui... Loin des contrats en CDI, on assiste à un transfert progressif du travail salarié vers ces nouvelles formes d'activités, qui sont parfois rémunérées... mais pas tout le temps !

Ainsi, laisser un commentaire ou une évaluation à un covoitreur constitue par exemple une grande richesse pour la plateforme. L'économiste Yann Moulier Boutang<sup>1</sup> compare cette création de valeur à la pollinisation des abeilles : elle est créée comme par accident, sans rémunération directe de ceux qui y contribuent. C'est alors la relation même entre travail, activité et revenu qui est remise en cause.

**L'économie collaborative face aux démons du néo-libéralisme**

Le développement de cette nouvelle forme de création de valeur ne poserait pas de problème si celui-ci n'était pas capté par de grandes entreprises, au profit de leurs actionnaires, tandis qu'à la base, les « travailleurs » qui s'engagent dans ces nouveaux modes de production ne bénéficient pas des mêmes droits de protection sociale qu'un salarié.

Et les dérives d'un tel modèle sont d'ores et déjà visibles : sur la

plateforme américaine TaskRabbit, des milliers d'individus acceptent d'effectuer pour d'autres des tâches ingrates en échange d'une modique rémunération, en dehors de tout contrat de travail, dans l'espoir de gagner quelques dollars pour joindre les deux bouts.

Au bout du compte, c'est une généralisation de la précarité sans précédent dont l'économie collaborative pourrait se rendre coupable si les tendances observables aujourd'hui se confirment. Une société où les actionnaires des plateformes d'échanges profiteront du travail gratuit d'une gigantesque fourmilière.

La vapeur peut être renversée si l'on prend pleinement acte que les contours du travail débordent ceux de l'emploi salarié, si nous osons remettre au centre du jeu la création de valeur au sens large. Pour cela, l'économie collaborative a besoin d'institutionnaliser de nouveaux modes de rémunérations collectives pour les contributions économiques que le marché ne sait pas payer. À ce titre, le revenu de base constitue une solide piste de solution. ◇

**Benjamin Tincq**

<sup>1</sup> Yann Moulier Boutang, *L'Abeille et l'économiste*, Éditions Carnets Nord, 2010.

## REVENU D'EXISTENCE ET ÉCONOMIE SOLIDAIRE

### UN CERCLE VERTUEUX FAVORISANT LA TRANSITION VERS UNE SOCIÉTÉ POST CAPITALISTE

**Le revenu d'existence<sup>1</sup> peut devenir un instrument efficace pour le développement de l'économie solidaire : il prépare la venue d'une société post salariale où l'employé n'a plus à se soumettre à son employeur. À l'inverse, l'économie solidaire, en militant pour des activités**

**économiques démocratiques, invite à dépasser le salariat et justifie ainsi le revenu d'existence.**

◇ DANS UNE SOCIÉTÉ DE LA CONNAISSANCE, LA PRODUCTION DE VALEUR EST PRINCIPALEMENT COLLECTIVE, D'OÙ LA NÉCESSITÉ D'UN MODE COLLECTIF DE RÉMUNÉRATION ◇

L'économie solidaire n'est pas « l'économie des pauvres ». Il s'agit d'un ensemble d'activités économiques gérées démocratiquement visant le bien, un militantisme politique réclamant un développement durable, un projet global de société voulant approfondir la démocratie en faisant de

l'économie l'affaire de tous. Plus concrètement, c'est l'ensemble des engagements citoyens se présentant comme des alternatives au système économique dominant : SEL (systèmes d'échanges locaux), commerce équitable, monnaies sociales, etc. Il s'avère que ce mouvement et le concept de revenu d'existence se renforcent l'un l'autre. Quatre arguments vont dans ce sens.

Le salariat protège de moins en moins mais limite toujours la liberté du citoyen : en effet, la précarité augmente, la protection sociale est remise en question, mais l'obligation du salarié d'obéir à son employeur demeure. Dès lors, le revenu d'existence permet non seulement au citoyen d'accéder à un revenu décent, mais couplé à une activité dans l'économie solidaire, il lui permet, en plus, de retrouver la pleine jouissance de ces droits démocratiques.

En séparant revenu et emploi, le revenu d'existence remet en cause la nécessité du salariat. Or, ce dernier est un pilier central du capitalisme. S'attaquer à ce pilier, c'est affaiblir le capitalisme et ainsi contribuer à l'émergence d'une société post capitaliste où l'économie solidaire pourrait jouer un rôle clef. Le revenu d'existence permet aux

individus de choisir librement entre travail lucratif et activité solidaire. Certains choisiraient de « travailler plus pour gagner plus ». D'autres, au contraire, s'engageraient dans des activités d'économie solidaire. Ainsi, celle-ci deviendrait accessible à tous et non plus uniquement aux classes moyennes, allant ainsi à l'encontre du reproche qui lui est souvent fait actuellement.

Enfin, le revenu d'existence est en phase avec l'émergence d'une société de connaissances dont les valeurs (coopération et créativité) sont aussi celles de l'économie solidaire. Le revenu d'existence nous invite à penser de nouvelles façons de lier revenu et activité. Or, dans la société de la connaissance émergente, l'important est moins de passer du temps à produire des biens matériels qu'à imaginer des savoirs nouveaux. En découplant le revenu du temps passé à l'exécution des tâches prédéfinies, le revenu d'existence offre à l'individu le temps de la réflexion et de la créativité. Cette créativité libérée peut ouvrir la voie à une transformation radicale du système économique et préparer l'avènement d'une économie solidaire. Dans une société de la connaissance, la production de valeur est principalement collective,

d'où la nécessité d'un mode collectif de rémunération. Une économie démocratique (comme entend l'être l'économie solidaire) implique des modalités de rémunération déterminées de manière démocratique, c'est-à-dire par la délibération dans l'espace public et non par la main invisible du marché.

En remettant en question le lien emploi-revenu au cœur du salariat, le revenu d'existence libère du temps pour des activités non marchandes. Il offre ainsi la possibilité aux individus qui le désirent de s'investir dans l'économie solidaire. Cette dernière s'attaque au salariat en réclamant une réelle démocratie dans l'entreprise. Elle renforce ainsi l'idée du revenu d'existence. Un cercle vertueux ! ◇

**Éric Dacheux & Daniel Goujon**

<sup>1</sup> Le revenu d'existence est une allocation universelle inconditionnelle qui doit permettre à tout être humain d'avoir les moyens monétaires de vivre dans la dignité. Ce n'est ni une allocation conditionnelle,

ni un revenu de base devant être complété pour vivre normalement.

## LE REVENU DE CITOYENNETÉ, UN FACTEUR DE DÉCROISSANCE ?

**Le revenu de base vise certes à ce que chaque personne puisse accéder aux biens et services essentiels dans une perspective de réduction des inégalités, mais ne se limite pas à un pouvoir de consommer plus ou mieux. Au contraire, il implique une remise en question radicale de nos modes de travail, et donc de consommation.**

Pour la plupart de ses promoteurs, le revenu de citoyenneté est une mesure indispensable pour faire face aux évolutions actuelles du capitalisme. Persistance d'un chômage de masse, précarité toujours plus présente et apparition de travailleurs pauvres invitent en effet à revendiquer un droit au revenu avant même un droit au travail. Toutefois, la déconnexion entre travail et revenu est parfois vue d'un mauvais œil par ceux qui voient dans le revenu de citoyenneté une incitation à l'oisiveté, un encouragement à la paresse. Les contempteurs du revenu de citoyenneté pointent ainsi du doigt le risque de baisse d'activité économique que le versement d'un tel revenu fait courir à la société. Il est effectivement probable que l'introduction d'un revenu de citoyenneté « suffisant » s'accompagne d'une généralisation de fait du temps partiel choisi ou du travail intermittent, et d'une hausse proportionnelle du temps consacré aux loisirs et aux activités « hors emploi ». Pourquoi continuer à travailler ou à travailler trop, si l'on dispose déjà de revenus suffisants en travaillant peu ou pas du tout ? Certains pourraient sans doute s'inquiéter d'une telle perspective. Mais après tout, une baisse de l'activité économique serait-elle nécessairement néfaste ? Compte tenu de notre surconsommation malsaine, une baisse de la production et de la consommation paraît au contraire souhaitable ! Écologiquement souhaitable d'abord, si l'on considère le poids que notre frénésie consumériste et productiviste fait peser sur notre environnement. Socialement souhaitable surtout, puisque cette frénésie nous condamne à un culte, aussi malsain qu'insensé, du travail, de la consommation et de la croissance.

### **Le revenu de base, une redistribution du pouvoir d'achat...**

Pas de décroissance sans critique de la croissance et de la consommation. Le revenu de citoyenneté peut-il être porteur de cette critique radicale ? Peut-il rendre possible et surtout soutenable une baisse de l'activité économique ? À première vue, le lien entre revenu de citoyenneté et critique de la croissance n'a rien d'évident. Une redistribution du pouvoir d'achat par le versement à chaque citoyen d'un revenu minimum n'a semble-t-il aucune raison d'entraîner une remise en cause de la place de la consommation et de la croissance dans notre société. Plus juste et plus équitable, cette redistribution de pouvoir d'achat peut tout au plus changer la nature des biens consommés, démocratisant l'accès à des biens et services jusque-là réservés aux foyers aisés, et réduisant d'autant la consommation de produits de luxe du fait du nivellement des niveaux de vie. Davantage de berlines et

moins de yachts en somme, mais rien qui semble en mesure d'encourager une baisse de la consommation.

### **... Ou une possible critique de la consommation ?**

En réalité, le lien entre revenu de citoyenneté et remise en cause de la croissance est bien plus étroit qu'il n'y paraît. Garantir le revenu est bien sûr un moyen de lutter contre la misère et de faire face au chômage et à la précarité qui touchent ou menacent de toucher chacun de nous. Mais c'est aussi un moyen d'en finir avec la « valeur travail ». Parce qu'il questionne la place du travail dans notre société et revalorise le temps libre et les activités alternatives au gagne-pain, le revenu de citoyenneté met à mal la norme du travail à plein temps. Or, cette norme n'est pas étrangère à nos habitudes de consommation boulimiques. Le travail à plein temps les conditionne au contraire et les entretient. Car ce travail omniprésent fait naître un « devoir d'achat ». La logique voudrait en effet que chacun travaille juste assez – ni plus ni moins – pour répondre à ses besoins tout en maximisant son temps libre. Suivant cette logique, le travail, comme source de rémunération, les biens et services auxquels il permet d'accéder, et le temps libre qu'il faut leur sacrifier, doivent être mis en balance pour trouver un équilibre. Un équilibre propre à chacun suivant ses aspirations financières, le train de vie auquel on souhaite accéder et le mode de vie que l'on souhaite adopter. Malheureusement, il est aujourd'hui difficile de mettre en balance travail, consommation et temps libre. Le temps de travail est imposé, le niveau de vie est imposé, et tous deux donnent accès à un niveau de consommation lui aussi imposé. Il serait illusoire de croire que ce niveau de consommation correspond exactement aux attentes de chacun. En effet, les chances pour que chacun dispose exactement du niveau de vie lui permettant de répondre parfaitement à ses besoins – ni plus, ni moins – sont infimes. Elles le sont d'autant plus si l'on considère les différents facteurs intervenant dans la détermination du niveau de vie d'un individu et l'influence marginale dont la plupart des citoyens disposent sur ces facteurs (temps de travail, rémunération horaire, niveau des transferts sociaux, taux d'imposition, etc.). Comme l'existence de « travailleurs pauvres » le confirme, notre niveau de vie actuel ne traduit donc pas nos réelles aspirations financières. À l'inverse, on peut légitimement supposer que la norme du travail à plein temps, imposée notamment par la « valeur travail », contraint une large part des actifs à travailler plus qu'ils ne le souhaiteraient, les incitant de fait à vivre au-dessus de leurs besoins... Ainsi, alors que les travailleurs pauvres disposent d'un niveau de vie inférieur à leurs besoins, d'autres actifs sont confrontés à la situation inverse, disposant d'un niveau de vie supérieur à ce qu'ils jugeraient « suffisant », faute de pouvoir choisir librement leur temps de travail.

### **Pour en finir avec le « devoir d'achat »**

C'est dans ce dernier cas qu'apparaît le « devoir d'achat ». Car finalement que faire

de ce niveau de consommation trop élevé si ce n'est en user, en abuser bon gré mal gré ? En définitive, cette surconsommation par défaut vient compenser un sacrifice de temps libre excessif auquel on ne consent que sous la contrainte sociale née de la « valeur travail ». Si, comme nous venons de le voir, certains vivent au-dessus de leurs besoins, du fait du devoir d'achat imposé par la valeur travail et de la surconsommation compensatoire qu'il fait naître, l'instauration d'un revenu de citoyenneté apparaît comme une chance de rompre avec la spirale « travail – consommation – croissance ». Pilier d'une société du temps de travail choisi, le revenu de citoyenneté invite en effet à replacer la détermination des besoins avant celle du temps de travail et, en dernière instance, de notre niveau de vie. Il permet donc une adéquation plus juste entre consommation et besoins. Ainsi, la morale qui veut que « travailler plus pour gagner plus » est une bonne chose n'a pas toujours été dominante en Europe, et ne s'est imposée qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. En revanche, un revenu de citoyenneté permettrait certainement de remettre en cause cette morale : pourquoi travailler plus si l'on gagne déjà suffisamment ? Pourquoi travailler davantage pour consommer toujours trop ?

C'est une société économe qui se profile alors. Une société, surtout, économe de son temps. En dégonflant la bulle d'inutilité lucrative née de l'impératif de croissance, de la « valeur travail » et de la société de consommation, l'instauration d'un revenu de citoyenneté permet donc une véritable décroissance. Une décroissance soutenable qui ne résulterait plus d'une vaine tentative de maintien de notre niveau de vie, mais bien d'une baisse volontaire de notre bien-être matériel pour un plus grand bien-être social. ♦

### **Baptiste Mylondo**

Baptiste Mylondo, *Pour un revenu sans conditions : Garantir l'accès aux biens et services essentiels*, éditions Utopia, coll. « Controverses », 2012.

<sup>1</sup> Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, 1905.

♦ **PILIER D'UNE SOCIÉTÉ DU TEMPS DE TRAVAIL CHOISI, LE REVENU DE CITOYENNETÉ INVITE EN EFFET À REPLACER LA DÉTERMINATION DES BESOINS AVANT CELLE DU TEMPS DE TRAVAIL** ♦

# LE REVENU DE BASE



**1982 : DIVIDENDE CITOYEN EN ALASKA**

Depuis 1976, le Fond Permanent de l'Alaska récolte une partie des fruits de l'exploitation du pétrole alaskien et le reverse à tous les citoyens alaskiens sous la forme d'un revenu de base annuel. En 2012, ce dividende s'élevait à 900€.

**1974 : LANCEMENT DU PROJET PILOTE MINCOME AU CANADA**

De 1974 à 1979, les 12000 habitants de la ville de Dauphin au Canada ont reçu un revenu garanti, dans le cadre d'un programme gouvernemental visant à étudier les effets du revenu de base, positifs d'ailleurs : moins de 2% de baisse du temps de travail, augmentation de la scolarisation et diminution de 8% des hospitalisations. Suite au changement de gouvernement, le programme a été arrêté hâtivement.

**1968-1982 : EXPÉRIMENTATIONS AMÉRICAINES**

De 1968 à 1982, quatre programmes d'expérimentations ont été lancés aux États-Unis. Controversés, les résultats de ces expérimentations concluent que l'effet de désincitation au travail du revenu de base était modéré.

**2016 : VOIX POPULAIRE**

Suite au succès populaire d'un référendum de base d'ici, la victoire du « oui » sera intégrée en suisse.

**2004 : LE BRÉSIL ADOPTE LE REVENU DE BASE DANS SA CONSTITUTION**

Sous l'impulsion du sénateur Eduardo Suplicy, le revenu de base a été inséré dans la constitution brésilienne comme objectif à long terme. Pour remplir cet objectif, les gouvernements successifs élargissent progressivement la *bolsa familia*, un programme d'aide aux familles conditionnel, mais dont les résultats sont positifs.

**LÉGENDE**

-  Expérimentations locales
-  Projets politiques
-  Expérimentations américaines
-  Réseau national : organisation nationale œuvrant pour la mise en place du revenu de base inconditionnel

**1968** : 1200 économistes américains signent un appel à la mise en place d'un revenu minimum.

DE 1968 À 1982, QUATRE PROGRAMMES D'EXPÉRIMENTATIONS ONT ÉTÉ LANCÉS AUX ÉTATS-UNIS

**1972** : Une loi est rejetée au Sénat américain. Proposé par le président Nixon, le *Family Assistance Plan* incluait la mise en place d'un impôt négatif. La loi passe au congrès mais est rejetée au Sénat à une voix près.

**1982** : PREMIER VERSEMENT DU DIVIDENDE CITOYEN EN ALASKA

**1974** : LANCEMENT DU PROJET PILOTE MINCOME AU CANADA

**1986** : Création du Basic Income European Network (BIEN). En 1986, des universitaires se réunissent à l'université de Louvain-la-Neuve à l'invitation de Philippe Van Parijs et décident de créer un réseau européen réunissant toutes les personnes œuvrant à la promotion du revenu de base. Ce réseau devient mondial en 2004.

**2001** : Création du BIEN-Suisse.

**1987** : Création de l'Association pour l'instauration d'un Revenu d'Existence (AIRE). Initiée par l'économiste Yolande Bresson et Yves Citton, l'AIRE est la première association qui défend le revenu de base en France.

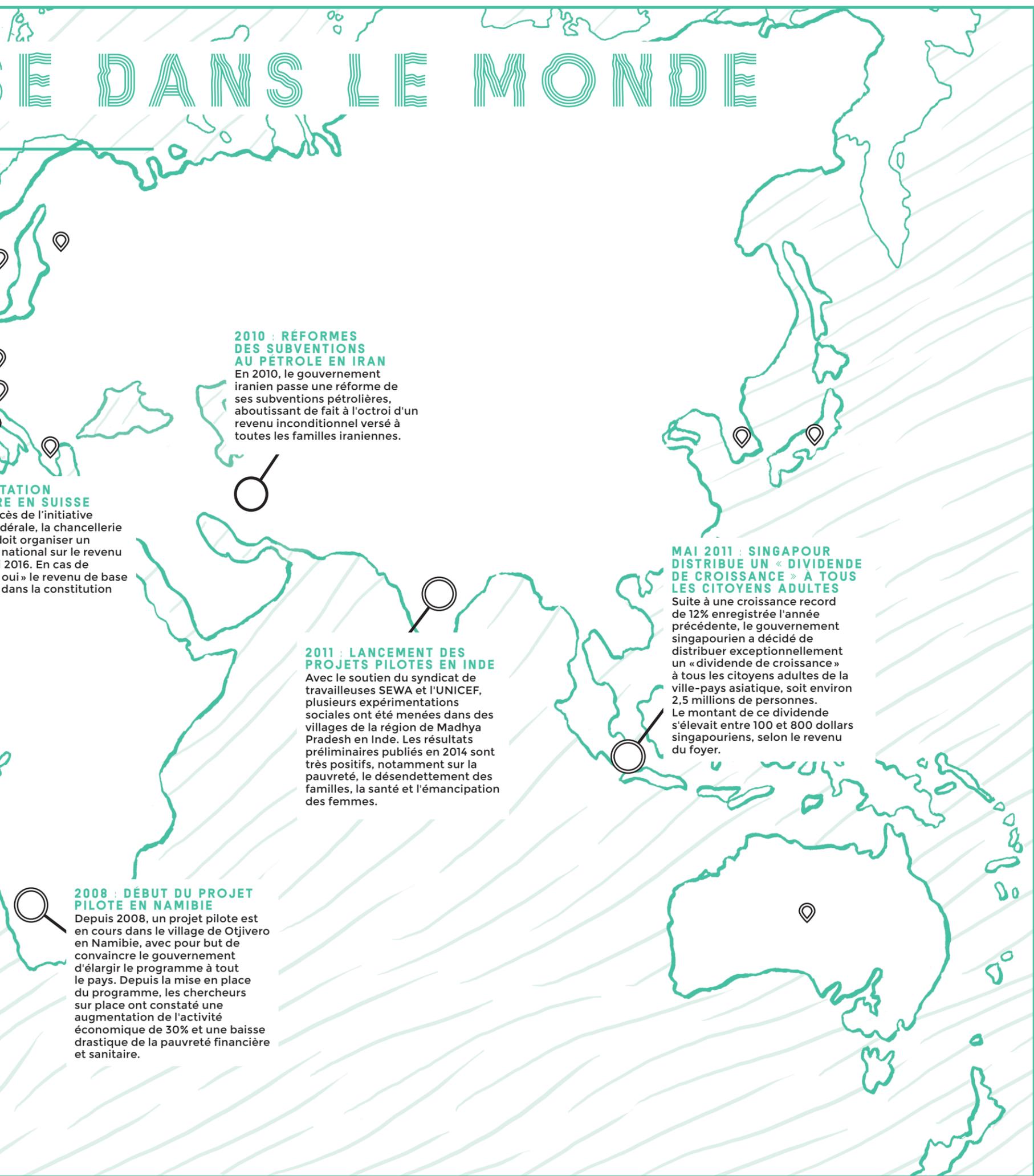
**2004** : LE BRÉSIL ADOPTE LE REVENU DE BASE DANS SA CONSTITUTION

**2008** : DÉBUT DU PROJET PILOTE EN NAMIBIE

**2009** : Une pétition recueille 50 000 signatures en Allemagne. Une pétition demandant au parlement allemand d'introduire un revenu de base en Allemagne lancée par la militante Susanne Wiest récolte plus de 50 000 signatures en à peine deux mois. Malheureusement, la pétition sera déboutée par le Bundestag en juillet 2013.

**2011** : LANCEMENT DES PROJETS EN INDE

**2010** : RÉFORMES DES SUBVENTIONS AU PÉTROLE EN IRAN



# LE REVENU DE BASE DANS LE MONDE

**2010 : RÉFORMES DES SUBVENTIONS AU PÉTROLE EN IRAN**  
 En 2010, le gouvernement iranien passe une réforme de ses subventions pétrolières, aboutissant de fait à l'octroi d'un revenu inconditionnel versé à toutes les familles iraniennes.

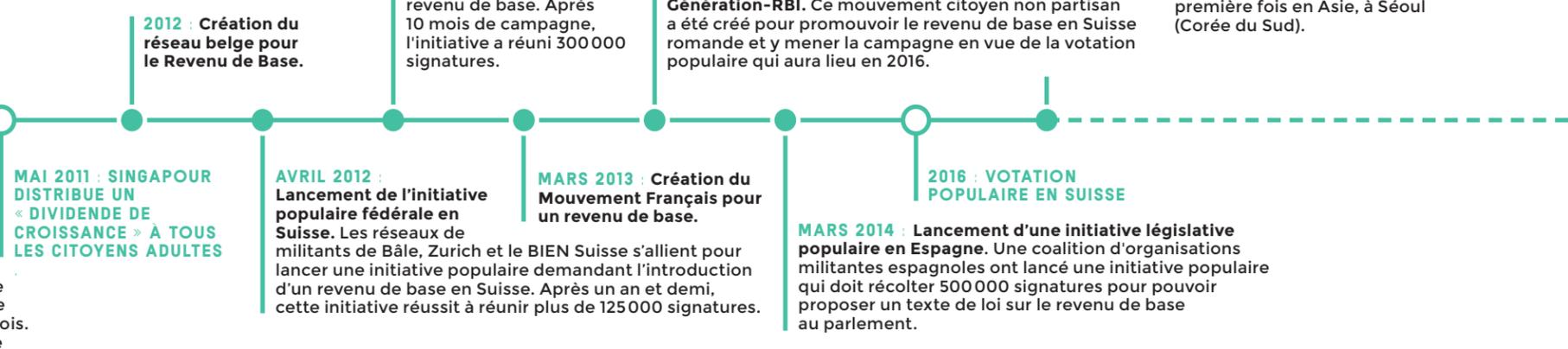
**VOTATION POPULAIRE EN SUISSE**  
 L'adoption de l'initiative populaire fédérale, la chancellerie doit organiser un référendum national sur le revenu de base en 2016. En cas de succès, le revenu de base sera inscrit dans la constitution.

**MAI 2011 : SINGAPOUR DISTRIBUE UN « DIVIDENDE DE CROISSANCE » À TOUS LES CITOYENS ADULTES**  
 Suite à une croissance record de 12% enregistrée l'année précédente, le gouvernement singapourien a décidé de distribuer exceptionnellement un « dividende de croissance » à tous les citoyens adultes de la ville-pays asiatique, soit environ 2,5 millions de personnes. Le montant de ce dividende s'élevait entre 100 et 800 dollars singapouriens, selon le revenu du foyer.

**2011 : LANCEMENT DES PROJETS PILOTES EN INDE**  
 Avec le soutien du syndicat de travailleuses SEWA et l'UNICEF, plusieurs expérimentations sociales ont été menées dans des villages de la région de Madhya Pradesh en Inde. Les résultats préliminaires publiés en 2014 sont très positifs, notamment sur la pauvreté, le désendettement des familles, la santé et l'émancipation des femmes.

**2008 : DÉBUT DU PROJET PILOTE EN NAMIBIE**  
 Depuis 2008, un projet pilote est en cours dans le village de Otjivero en Namibie, avec pour but de convaincre le gouvernement d'élargir le programme à tout le pays. Depuis la mise en place du programme, les chercheurs sur place ont constaté une augmentation de l'activité économique de 30% et une baisse drastique de la pauvreté financière et sanitaire.

## ÉVÉNEMENTS PILOTES



## LE REVENU DE BASE ÉLIMINERA-T-IL LA PAUVRETÉ ?

Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté



**Assurer un revenu à chaque humain de manière inconditionnelle pour couvrir ses besoins de base semble être la garantie d'une vie décente pour tous. Cependant, le revenu de base suffira-t-il à lutter efficacement contre la pauvreté? Pour réfléchir à cette question, nous avons rencontré Christine Mahy, secrétaire générale du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté. Pour elle, le revenu de base peut être une piste intéressante à creuser, mais à certaines conditions. Tour d'horizon de ses mises en garde.**

**Pouvez-vous tout d'abord nous présenter le Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté?**

C'est un regroupement d'associations qui travaillent sur le terrain avec des populations qui subissent d'une façon ou d'une autre l'appauvrissement ou la pauvreté. L'idée est de lever le nez du guidon des activités quotidiennes pour réfléchir et s'attaquer ensemble aux causes structurelles de l'appauvrissement. Et il s'agit d'analyser cela du point de vue des personnes qui vivent dans le trop peu : la privation, la débrouillardise fait qu'on a un œil critique qui est différent. Ça ne veut pas dire qu'il est le seul à être intéressant, mais c'est un regard très important qui est

souvent oublié. Ainsi, avec ces personnes, on fait des analyses, on réfléchit à des alternatives, on fait des propositions et on va négocier avec le politique. Mais on travaille aussi avec la société civile sur ses représentations de la pauvreté, pour combattre les clichés du type « la pauvreté, c'est la faute individuelle des gens », « quand on veut, on peut »...

**Quelles sont les causes de la pauvreté aujourd'hui?**

Tout est lié à un cadre sociétal mal organisé, ou plutôt organisé au profit des gens qui ont le plus de pouvoir et de richesse. Aujourd'hui, l'organisation de la société, au lieu de créer de l'égalité, crée de l'inégalité. Tout le monde dans sa vie est confronté à des potentiels de richesse : potentiel matériel (revenu, habitat), potentiel immatériel (savoirs, culture), potentiel relationnel (amis ou collègues issus de différents milieux), potentiel affectif... Or, le cadre de notre société ne construit pas les conditions pour qu'on arrive à une égalité d'accès à tous ces potentiels de richesse. Les politiques sociales ne devraient exister que comme le filet de sécurité sociale pour les gens dont l'accident de la vie a été inévitable ou fatal (handicap, dépression...). Or, aujourd'hui, les politiques sociales voient arriver chez elles des personnes pour cause d'appauvrissement, parce qu'affaiblies par la trop longue durée dans la pauvreté,

dans la privation, par le fait d'être déconsidérées... La faille, c'est qu'on traite cela sous l'unique angle de la politique sociale, c'est-à-dire comme si c'était la personne qui était le problème. Il faudrait plutôt agir de manière multidimensionnelle. Par exemple, la politique du logement ne crée pas les conditions qui font que tout le monde a accès à un logement décent, payable et qui convienne à la personne. Eh bien, c'est cela le problème; ce n'est pas la personne qui n'a pas de logement!

**Selon vous, le revenu de base peut-il être un outil efficace de lutte contre la pauvreté?**

Aujourd'hui la question du travail est de plus en plus déconnectée de la question des revenus. D'un côté, il y a des travailleurs précaires, d'autres ont un emploi mais ont beaucoup trop de travail, avec un revenu qui est éventuellement satisfaisant (mais pas forcément), et d'autres encore ont des morceaux de travail et donc des revenus médiocres. De l'autre côté, certaines personnes travaillent, mais pas dans le cadre d'un emploi, et n'ont donc pas de revenu, alors qu'elles font quelque chose d'utile pour la collectivité. La société a beaucoup de mal à reconnaître ce type de travail-là. En plus, il y a de moins en moins d'emplois. Pour toutes ces raisons, il faut effectivement penser une séparation entre revenu et travail.

**Quelles sont les limites du revenu de base pour lutter contre la pauvreté? Y a-t-il des risques d'effets contre-productifs?**

La question fondamentale à se poser est : est-ce que ce système contribuera à diminuer les inégalités? Si oui, alors il réduira la pauvreté, mais s'il ne contribue pas à diminuer les inégalités, alors il ne réduira pas la pauvreté. Or, une des inégalités les plus fortes est celle du patrimoine (et du capital) : à ma connaissance, l'allocation universelle ne sait rien faire avec ça. Si on ne touche pas à ces choses fondamentales, le revenu de base sera alors juste un petit élément correcteur, à la marge... Il faut qu'il soit construit en rapport avec une plus juste répartition des richesses. Sinon, le risque c'est de tomber dans une logique très libérale au sens premier du terme, c'est-à-dire très « chacun pour soi ». On vous donne votre truc, et après c'est bon, débrouillez-vous avec. Une mise en garde serait donc de se demander : avec un revenu de base, l'État continuera-t-il à financer des formations pour les personnes les plus exclues? À soutenir des structures associatives et des CPAS<sup>1</sup>? À mes yeux, la sécurité sociale doit certes évoluer, mais elle ne peut pas se déconstruire dans son sens solidaire. C'est bien d'inventer de nouveaux systèmes, mais si ce n'est pas pour aller vers plus d'égalité en captant la richesse de manière à ce qu'elle soit utilisée au profit de l'ensemble de la collectivité, ça ne sert à rien! Attention, ça ne veut pas dire qu'on ne doit pas y réfléchir, qu'il ne faut pas tester des choses, comme des monnaies alternatives par exemple...

**Un revenu de base en monnaie alternative alors? C'est en tout cas une piste sérieusement prise en considération par certains!**

Oui, oui, pourquoi pas...

**Si je comprends bien votre position, le revenu de base peut être intéressant, à condition qu'il capte des richesses qui, aujourd'hui, ne profitent qu'à une minorité. Ainsi, est-ce qu'un revenu de base accouplé à un revenu maximum est une piste intéressante selon vous? Quelles autres mesures complémentaires pourraient accompagner le revenu de base?**

Revenu de base et revenu maximal, oui, c'est une piste... comme une allocation universelle couplée à une réduction de la multipropriété pour que tout le monde puisse avoir un logement décent par exemple. On peut imaginer une multitude de choses!

**Les défenseurs du revenu de base disent souvent que celui-ci permettra de valoriser le travail hors emploi. Qu'en pensez-vous?**

C'est important que tout le monde ait quelque chose à faire, qui ait du sens pour lui et pour la collectivité, dans le cadre d'un emploi ou pas... Par contre, je suis tout à fait opposée à ceux qui disent qu'il ne faut plus de travail, que chacun s'autodétermine, que les gens savent ce qu'ils ont envie de faire... Les personnes qui vont très loin dans cette remise en cause du travail se croient parfois sociales, mais sont en fait très libérales, avec une réelle croyance dans la volonté, dans les capacités individuelles, etc. Quand j'entends certains défenseurs du revenu de base ou du salaire à vie<sup>2</sup> qui disent « on va s'organiser entre nous, on fera des potagers, etc. », moi je ne crois pas à cela. Autant je crois à ces missions de proximité, autant je trouve cette position élitiste, parce que je pense que dans un système comme cela, c'est la loi de la jungle, c'est la loi du plus fort. Oui, il y a des gens dans la société qui savent être déterminés, trouver des relations qu'il leur faut, se valoriser, etc., et puis d'autres non, car ils sont moins outillés pour cela, n'en ont pas envie, apprécient peut-être d'avoir un cadre, ne débectent pas une relation à un employeur (qui ne sont pas tous des exploiters), donc c'est beaucoup plus compliqué que cela. Il faut donc réfléchir à quelque chose de complémentaire, d'évolutif, mais il faut continuer à garder la notion de travail, au sens noble (et non exploiteur) du terme. ♦

**Propos recueillis par Barbara Garbarczyk.**

Pour en savoir plus sur le réseau : [www.rwlp.be](http://www.rwlp.be).

<sup>1</sup> Centre Public d'Action Sociale. <sup>2</sup> Pour la distinction entre revenu de base et salaire à vie, voir l'article « Pour un salaire à vie inconditionnel et un statut constitutionnel du producteur », p. 17.

♦ « LE REVENU DE BASE DOIT ÊTRE CONSTRUIT EN RAPPORT AVEC UNE PLUS JUSTE RÉPARTITION DES RICHESSES. SINON, LE RISQUE EST DE TOMBER DANS UNE LOGIQUE DU "CHACUN POUR SOI" » ♦

# « SORTIR DE LA DOUBLE SERVITUDE D'UN MÉTIER ET D'UNE PROTECTION MASCULINE <sup>1</sup> »

POUR UNE RÉFLEXION FÉMINISTE SUR LE REVENU DE BASE

**Contrairement à un certain nombre d'aides sociales qui dépendent de la composition familiale, le revenu de base, lui, est strictement individuel. Il va ainsi dans le sens des nombreux combats pour l'émancipation des femmes.**

## L'emploi ancré au cœur des luttes féminines

Les (longues) luttes pour le droit de vote féminin<sup>2</sup> ont abouti à une certaine reconnaissance des femmes comme citoyennes à part entière. Si cette reconnaissance est essentielle, les femmes ont également vite compris qu'au quotidien, elle ne suffisait pas à leur garantir une autonomie et une émancipation réelles. À quoi bon pouvoir s'exprimer une fois de temps en temps via un bulletin, si, au quotidien, celles-ci sont dépendantes d'un conjoint... et de son salaire ? En effet, dès 1949, Simone de Beauvoir précise que « *la femme entretenue – épouse ou courtisane – n'est pas affranchie du mâle parce qu'elle a dans les mains un bulletin de vote; si les mœurs lui imposent moins de contraintes qu'autrefois, ces licences négatives n'ont pas modifié profondément sa situation; elle reste enfermée dans sa condition de vassale. C'est par le travail que la femme a en grande partie franchi la distance qui la séparerait du mâle; c'est le travail qui peut seul lui garantir une liberté concrète* ».

Le droit politique doit donc être complété par un droit économique. Et c'est pourquoi l'accès au marché de l'emploi, synonyme d'indépendance financière mais aussi de sortie du foyer, a été pendant longtemps une revendication phare des mouvements féministes.

## Emploi rime-t-il vraiment avec émancipation ?

Quelques batailles sociales plus tard, il y a hélas de quoi être déçu. Si le travail (comprendre l'« emploi ») des femmes est aujourd'hui quasiment devenu une norme sociale, il y a encore, malgré les avancées notables, du chemin à faire pour une réelle égalité hommes-femmes dans le milieu professionnel : les écarts salariaux et les discriminations restent toujours d'actualité. Par ailleurs, au vu de la crise actuelle (et future) du marché de l'emploi, peut-on encore voir en celui-ci un moyen de libération ? Exclu de l'emploi, on devient « assisté ». À l'intérieur de l'emploi, la pression et la concurrence rendent souvent celui-ci pénible. Sous la menace du chômage de masse, l'obligation d'accepter des emplois inutiles ou allant à l'encontre de convictions personnelles devient de plus en plus courante.

Une forme d'exploitation perdure également au sein du foyer, de sorte que l'emploi ne sera jamais promesse de libération s'il n'y a pas de changement radical dans l'organisation du travail domestique, qui fait souvent vivre aux femmes « une double journée ». Si certaines femmes atteignent bien des postes haut placés et s'y épanouissent, c'est alors parfois d'autres femmes, plus pauvres et souvent immigrées qui s'occupent du travail invisible, comme les tâches ménagères ou la garde des enfants. Dès lors, comment éviter que l'émancipation d'une partie des

femmes se fasse au détriment d'une autre ? Qu'à la division sexuelle s'ajoute en plus une division internationale du travail ?

Nous l'aurons compris, passer d'une société patriarcale à une exploitation salariale n'est ainsi pas synonyme d'émancipation. C'est à ces nouveaux enjeux que le revenu de base peut en partie contribuer à répondre.

## L'autonomie, avec ou sans emploi

Selon Samira Ouardi, un revenu de base « *viendrait sans conteste renforcer l'autonomie des femmes qui sont aujourd'hui les grandes perdantes du capitalisme salarial, et donc les premières précaires* ». Un revenu de base, parce qu'il est versé à chaque personne et non à chaque ménage et parce qu'il est garanti à vie, permet une réelle indépendance économique<sup>5</sup>. Finie la sujétion financière à un conjoint avec lequel ça se passerait mal ! Construisons plutôt des interdépendances joyeuses et choisies. Et tant pis (ou tant mieux ?) pour la probable légère augmentation des divorces<sup>6</sup>...

Précisons également que l'individualisation des droits n'est pas la voie vers une société individualiste. Bien au contraire. Aujourd'hui, certaines aides sociales varient en fonction de la situation de la personne : elles peuvent être moindres pour des cohabitants et ont donc pour effet de « punir » les personnes qui habitent ensemble. Le revenu de base, au contraire, sera le même si on habite seul-e, à deux ou à dix, et avantagera même plutôt celles et ceux qui partageront leur loyer. Il stimule donc davantage l'habitat collectif, tout en donnant une voie de sortie pour la personne à qui cela ne conviendrait pas. Il permet ainsi de mieux choisir avec qui s'unir et de ne pas « punir » celles et ceux qui vivent ensemble. Sans parler du fait qu'il épargnerait un contrôle social exagéré (très discutable éthiquement et absurde économiquement) sur beaucoup de colocataires.

De plus, un revenu de base encouragerait des allers-retours plus faciles entre carrière professionnelle et parcours de vie, en fonction des envies, des événements, etc. Et ceci aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Ainsi, espérons que cette possibilité invite à une plus grande réflexion sur la répartition des tâches au sein de la cellule familiale et puisse favoriser le libre choix des parents à disposer de leur temps.

## Le revenu de base : vers un renforcement des rôles « traditionnels » ?

Malgré tous les arguments pour le revenu de base, une grande crainte persiste chez un certain nombre de féministes : et si ce revenu n'était qu'un prétexte pour ramener les femmes à la maison et les condamner de nouveau aux seuls travaux domestiques, au ménage et à la garde des enfants, laissant aux hommes les « joies » du marché de l'emploi ?

Si cette mise en garde contre des forces néo-conservatrices vaut la peine d'être prise en compte, on en voit rapidement les limites. En effet, en caricaturant à peine, on en vient à dire que si elles n'y étaient pas obligées (pour des raisons de survie), les femmes ne travailleraient pas, ou bien se laisseraient enfermer chez elles. Ainsi,

seule l'obligation d'emploi serait la garante d'une possible égalité et participation de toutes et tous à la société ? Non seulement cette vision travailliste de l'émancipation féminine semble peu souhaitable mais se heurtera tôt ou tard à la réalité de la situation de l'emploi.

## Parce que « rester à la maison » ne veut rien dire

Cette vision sous-tend même un certain mépris (fusse-t-il involontaire) pour les femmes qui choisissent de s'occuper de leurs enfants par exemple, et sous-estime par ailleurs l'énorme travail que cela représente de le mener à bien. Elle induit une opposition entre « avoir un emploi » et « rester à la maison », comme si le fait de ne pas avoir d'emploi impliquait forcément de s'occuper uniquement du cocon familial. Alors qu'il y a mille et une manières d'occuper son temps libre, de contribuer à la société, de créer...

Le revenu de base est un socle qui rend possible une multitude de choix de vie pour chacun et chacune. Choix d'avoir un emploi ou de ne pas en avoir. De vivre avec quelqu'un ou de vivre seul. De changer plus aisément de mode de vie si on le désire. Et choisir sa propre voie vers l'émancipation, c'est déjà avoir le pouvoir et la capacité d'agir. C'est précisément pour cette raison que le revenu de base devrait résolument être débattu (et porté ?) par les mouvements féministes. ♦

## Barbara Garbarczyk

Article issu d'une analyse initialement écrite pour Barricade asbl, disponible sur [www.barricade.be](http://www.barricade.be).

<sup>1</sup> Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe*, Folio, 1949, p. 589.

<sup>2</sup> 1944 en France, 1948 en Belgique, 1920 pour les élections communales, 1971 en Suisse.

<sup>3</sup> Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe*, Folio, 1949, p. 587.

<sup>4</sup> Ouardi Samira, « Le revenu universel : outil de lutte féministe ? », *Mouvements*, 2013/1 n°73, p. 79-82.

<sup>5</sup> Rappelons que l'individualisation des droits a toujours été une grande revendication

des mouvements féministes.

<sup>6</sup> Lors d'une expérience pilote aux États-Unis dans les années 1970, le taux de demandes de divorces venant des femmes aurait légèrement augmenté : « De chacun (volontairement) selon ses capacités à chacun (inconditionnellement) selon ses besoins », entretien avec Philippe Van Parijs, *Mouvements*, 2013/1 n° 73, p. 155-174.

♦ PASSER D'UNE SOCIÉTÉ PATRIARCALE À UNE EXPLOITATION SALARIALE N'EST AINSI PAS SYNONYME D'ÉMANCIPATION ♦



## LE REVENU DE BASE : UN INVESTISSEMENT POUR LA SANTÉ PUBLIQUE !

**Et si les problèmes de santé étaient avant tout liés au manque d'argent ? De plus en plus de preuves confirment cette thèse... et apportent de l'eau au moulin du revenu de base.**

Si la question du déficit de la sécurité sociale est un sujet récurrent dans les médias, on pose rarement la question préliminaire : qu'est-ce qui nous rend malade ? Cette question peut paraître anodine. Le plus souvent, le fait de

tomber malade est assimilé à l'environnement ou à notre biologie naturelle. En d'autres termes, la malchance.

Pourtant, « il n'y a pas besoin de travailler très longtemps dans la Santé pour réaliser que la plupart des cas que vous traitez sont les séquelles de la pau-

♦ « LA PAUVRETÉ EN SOI EST UN ÉNORME FACTEUR DE RISQUE DE TOMBER MALADE » ♦

vreté. Les gens sont malades parce qu'ils sont pauvres », affirme Evelyn Forget<sup>1</sup>, professeur d'économie à la faculté de médecine de l'Université du Manitoba.

Longtemps ignorée par les décideurs, cette hypothèse emporte le soutien d'un nombre grandissant d'études et d'expérimentations. En particulier, une étude de 2013 publiée par l'association médicale canadienne<sup>2</sup> a permis d'analyser les causes de maladies.

**Plus de 50% des causes de maladies sont économiques et sociales**

Les conclusions du rapport sont accablantes : plus de 50% des déterminants sociaux de la santé au Canada seraient liés aux conditions de vie, c'est-à-dire au logement, au niveau de revenu, à l'alimentation, aux conditions de travail, au genre, à l'exclusion sociale etc. De l'autre côté, la biologie et l'environnement ne pèsent que sur 25% des facteurs de santé, au même titre que le niveau d'accès à la sécurité sociale. Une grande part des causes de maladies sont donc en réalité hors de contrôle des individus. En effet, une mauvaise alimentation est souvent liée au manque d'argent pour se procurer des produits de bonne qualité, voire même du fait de l'absence même d'un magasin approprié dans le secteur d'habitation.

Car le choix même du lieu d'habitation dépend lui aussi largement du revenu disponible, ainsi que des garanties financières que l'on peut fournir au bailleur. De même, l'accès à une éducation de qualité est en partie liée à la capacité financière de la famille. Les conditions de travail dépendent également de la capacité ou non d'un individu à négocier son embauche, ce qui est hélas souvent un luxe que seuls peuvent se permettre ceux qui ont une assise financière.

« La pauvreté en soi est un énorme facteur de risque de tomber malade » explique Anna Reid<sup>3</sup>, ancienne

présidente de l'Association Médicale Canadienne (AMC), « ce n'est pas seulement un manque d'argent, c'est avant tout un état d'être, qui implique notamment un niveau de stress important. Or, nous savons que le stress augmente le risque de diabète, les problèmes cardio-vasculaires, cancers... et autres troubles mentaux. »

C'est pourquoi Anna Reid, comme l'AMC, préconise la mise en place d'expérimentations de revenus de base au Canada, pour étudier la faisabilité du concept et, au passage, mieux comprendre le lien entre revenu et santé.

Mais déjà, un certain nombre d'expérimentations passées tendent à prouver que l'intuition selon laquelle le revenu de base améliorerait la santé publique n'est pas infondée.

**Au Sud, le revenu de base améliorerait l'accès aux soins médicaux**

Récemment en Inde et en Namibie, des expérimentations locales ont montré que la mise en place d'un revenu de base augmente la fréquentation des services de santé et l'achat de médicaments<sup>4</sup>. Évidemment, ce n'est pas le revenu de base qui rend les gens malades. Il semblerait en revanche que celui-ci permette enfin aux populations d'avoir les moyens réels d'accéder à ces services. Forts d'un petit pouvoir d'achat garanti, les gens se procurent les médicaments dont ils ont besoin et vont consulter dès

l'apparition de symptômes mêmes bénins, plutôt que d'attendre que ceux-ci se transforment en pathologies lourdes (et coûteuses à guérir).

**Diminution de la surmédication au Nord ?**

Dans les pays du Nord, on observe l'effet inverse. Lors de l'expérimentation menée au Canada dans les années 1970, les chercheurs ont observé une baisse des hospitalisations de 8,5%, notamment en raison de la baisse des troubles mentaux<sup>5</sup>.

De nos jours, serait-il délirant d'imaginer que la consommation de médicaments et d'antidépresseurs diminuerait significativement si les gens avaient la liberté de refuser des emplois pénibles, ennuyeux, voire dangereux ? De même, alors que le stress au travail coûte également très cher en absentéisme, celui-ci diminuerait-il si les gens exerçaient une activité qu'ils ont réellement choisie ?

Anna Reid en est convaincue : « Le revenu de base est un investissement pour la santé publique ! » ♦

**Stanislas Jourdan**

<sup>1</sup> « Retour sur le passé de la "ville sans pauvreté" », interview d'Evelyn Forget, 2012, [revenuebase.info](http://revenuebase.info).  
<sup>2</sup> Canadian Medical Association, "What makes us sick", 2013.  
<sup>3</sup> Discours lors du BIEN Congress à Montréal en 2014.

<sup>4</sup> Claudia Haarmann, Dirk Haarmann, Herbert Jauch, Hilma Mote et al., *Making the difference! The BIG in Namibia. Basic Income Grant Pilot Project. Assessment Report*, 2009.  
<sup>5</sup> Evelyn Forget, "A town without poverty", 2011.

## LE REVENU DE BASE NOUS RENDRA-T-IL PLUS HEUREUX ?

**Le revenu de base nous garantirait vraisemblablement plus de liberté et plus de sécurité. Mais cela suffira-t-il pour changer le monde ?**

Nous sommes sur Terre pour être heureux. Nous avons en nous tout ce qu'il faut pour l'être. Sommes-nous pour autant nombreux à être heureux ? Selon ma définition du bonheur, non. Le

revenu de base est-il un élément pertinent, voire essentiel pour que nous puissions aller dans cette direction, nous et les générations futures ? Sans aucun doute.

Pour être heureux, il faut combiner un environnement sociétal et une démarche personnelle.

La société dans laquelle nous arrivons devrait pouvoir assurer les conditions nécessaires afin que chaque être humain puisse :

– Vivre l'expérience de la sécurité, en ayant les moyens de subvenir à ses besoins vitaux quelles

que soient les circonstances de la vie. Faire dépendre cela de revenus découlant d'un travail (de plus en plus précarisé) ou d'aides sociales ne peut qu'engendrer un sentiment de précarité.

– Et vivre l'expérience de la liberté, en ayant les moyens de créer et d'entreprendre.

Il ne s'agit pas de m'octroyer le revenu de base pour que j'existe mais parce que j'existe. Donner un revenu de base, c'est reconnaître la valeur de chacun. C'est investir dans son potentiel en lui donnant des moyens pour démarrer ses projets. Acquiescer cette réelle liberté nous rend aussi beaucoup plus responsable, en tant qu'individu et en tant que citoyen.

Être heureux, c'est selon moi vivre sa vraie vie. Mais comment savoir si on vit sa vraie vie ? Demandez-vous : est-ce que je fais tout ce que j'aime et est-ce que j'aime tout ce que je fais ? Est-ce que je changerais quelque chose dans ma vie, dans mes activités (rémunérées ou non) si j'entraais en possession un jour d'une somme fabuleuse d'argent ? Si à cette dernière question, vous répondez « oui », c'est que vous ne vivez pas votre vraie vie. Néanmoins, je crois que l'expérience du bonheur

peut commencer dès que l'on a défini sa vraie vie et décidé d'aller dans cette direction.

La vraie vie intègre évidemment l'idée du sens. Je ne sais pas si la vie a du sens mais je crois qu'on peut lui en donner. Un travail (même un travail qui nous plaît) ne donne pas nécessairement du sens à notre vie. Par contre, effectuer une activité (rémunérée ou non) au cours de laquelle on manifeste son potentiel, on apporte sa contribution aux autres, au monde, oui.

Vivre sa vraie vie, c'est aussi prendre conscience qu'on fait partie d'une multitude de systèmes (mon couple, ma famille, mes collègues, mon pays, la planète). Or, toute société, en tant que système, est la résultante des personnes qui la composent. Pour que chaque système fonctionne harmonieusement, il faut que chaque personne soit à sa place, rien que sa place, toute sa place. Il s'agit donc de prendre conscience de sa place dans le monde en tant que personne et que citoyen. Le revenu de base pourra donner à chacun d'entre nous les moyens (temps, argent) de découvrir quelle est sa place, mais pour devenir capable de la prendre de manière harmonieuse, un travail

de changement intérieur sera bien souvent nécessaire. Cela consiste à prendre conscience de ce qui nous empêche de vivre notre vraie vie, c'est-à-dire nos croyances limitatives : je n'y arriverai jamais, la vie n'a pas de sens, les autres ont de la chance et moi pas. Ensuite, il faut les changer, non pas en mettant un couvercle dessus, mais en réalisant leur absurdité.

Le revenu de base est donc un élément pertinent pour construire une autre société mais pas suffisant pour être heureux dans cette nouvelle société. L'argent ne nous apporte pas le bonheur, l'argent ne nous rend pas meilleur, il nous donne simplement plus de moyens d'être qui nous sommes.

Plus il y aura de personnes qui décideront de vivre leur vraie vie, plus facile sera l'instauration du revenu de base car cela deviendra une évidence de mettre en place une économie du sens dont la finalité ne sera plus le profit mais bien le bonheur de tous et le bonheur de chacun. ♦

**Axelle De Brandt**

Axelle De Brandt, Aligneuse et co-auteure avec Pierre Catelin de deux ouvrages dont 2012-2200 - *Petit Manuel pour Révolutionner le Bonheur*. Blog sur [www.imagine-aa.org](http://www.imagine-aa.org).

♦ DONNER UN REVENU DE BASE, C'EST RECONNAÎTRE LA VALEUR DE CHACUN ♦

## L'INTERMITTENCE, LE REVENU DE BASE ET LE RESTE DU MONDE

Depuis 2013, le débat franco-français sur la réforme des intermittents du spectacle, qui a connu un point d'orgue durant les festivals d'été, a permis d'ouvrir sur une réflexion qui dépasse le statut en lui-même (et donc le cas spécifique de la France). À travers la problématique des travailleurs intermittents et précaires, c'est la question du travail en lui-même qui est posée. Au-delà de la légitimité à maintenir un régime spécifique d'indemnisation pour les artistes, c'est la façon de penser les moyens d'existence de l'ensemble des citoyens qui doit maintenant être envisagée. Comment réfléchir à des solutions satisfaisantes quand on a pour référentiel le contrat à durée indéterminée (CDI), qui a cessé depuis longtemps d'être la norme ? Dès lors, il n'est pas étonnant que le sujet du revenu de base soit (parfois) apparu dans le débat.

C'est pourquoi, même s'il est essentiel que les artistes se battent dans l'immédiat pour une sauvegarde de leur régime d'indemnisation, l'enjeu d'une réflexion à plus long terme ne porte pas sur une « refonte » du régime, mais bien sur un changement complet de paradigme.

### L'artiste sans métier

Imaginons un instant que les artistes aient accès à un revenu garantissant, comme à tous les citoyens, des moyens d'existence convenables. Cela signifierait pour chacun la possibilité de disposer de temps pour la partie de leur travail

qui n'est pas rémunérée. Le régime de l'intermittence garantit ce temps dans le principe, mais plus rarement dans les faits, tant la majorité des bénéficiaires du régime passent leur temps à courir après leurs heures. De plus, cette partie invisible du travail « non-rémunéré » sert *in fine* de moyen de pression à certains employeurs.

On objectera que le risque est grand de voir une partie des artistes verser dans l'oisiveté : mais dans la configuration d'une société dont tous les résidents disposent de ce revenu, la question devient sans fondement, et permet au contraire à l'artiste de ne se positionner comme tel qu'aux moments où il crée, et d'être le reste du temps un citoyen « ordinaire » (ce qui pourrait alors aussi s'appliquer au personnel politique).

### Quid de la professionnalisation ?

L'autre objection serait : à ce moment-là, tout un chacun pourra se prétendre artiste. Et pourquoi pas ? Actuellement, le domaine de la création, tout entier soumis aux jeux de pouvoirs et aux règles du marché, se définit à travers une distinction artificielle entre artistes « professionnels » et « amateurs », la qualité étant censée être l'apanage des premiers. Si cette distinction est si souvent pertinente (pas toujours, loin s'en faut), c'est essentiellement en raison du temps dont disposent les artistes professionnels pour travailler leur art. Dans le monde du revenu de base, une telle distinction

deviendrait certainement plus floue voire inopérante. Et ce serait tant mieux.

### Économie de création et relocalisation

Une des conséquences heureuses de ce changement de paradigme serait la possibilité de repenser l'économie des projets. Si l'on prend l'exemple du spectacle vivant, où les compagnies sont esclaves des tournées (salaires obligent), on peut imaginer que chaque projet pourrait avoir une économie proportionnée à son intention : si de leur côté, les gros projets (opéras, grosses productions théâtrales...) continueraient à se créer comme avant, il serait tout-à-fait possible de faire exister de manière heureuse d'autres projets aux économies financières, géographiques et temporelles plus diverses. Cela permettrait en outre de séparer plus nettement les productions à vocation commerciale des autres, en n'obligeant pas tout le monde à « se vendre ».

### Le politique, indissociable de l'art

Changer l'économie de la création, c'est aussi bouleverser le rapport aux spectateurs. En rendant partiellement inutiles les dispositifs descendants de médiation culturelle (qui ne sont le plus souvent que des plans marketing qui ne disent pas leur nom), on autoriserait l'émergence de nouveaux liens

horizontaux, plus complexes, moins contrôlables, plus à même d'amener une partie plus large de la population vers l'art.

La possibilité du geste gratuit (qui n'est pas l'obligation) est un des fondements d'une réconciliation entre art et société. Remplacer le descendant par l'horizontal, rendre possible pour chacun la formation et l'exercice de son sens critique, de sa créativité personnelle, bref de son libre arbitre, c'est une définition en creux de l'Éducation Populaire, dont l'idée n'est dépassée que pour ceux qui ont renoncé à la possibilité du partage et d'une pensée collégiale de la société. ♦

Pierre-Jérôme Adjedj

♦ LA  
POSSIBILITÉ DU  
GESTE GRATUIT  
EST UN DES  
FONDEMENTS  
D'UNE  
RÉCONCILIATION  
ENTRE ART ET  
SOCIÉTÉ ♦

## TROIS ŒUVRES POUR DÉBLOQUER LES IMAGINAIRES !

**Vous souvenez-vous du clip de campagne de l'Initiative Citoyenne Européenne pour un revenu de base ? Leurs auteur·es ne se sont pas arrêté·es là : depuis mars 2013, plusieurs projets voient le jour !**

Michaël Le Sauce a réalisé un film documentaire intitulé *Un revenu pour la vie*. Cette œuvre présente des êtres humains engagés qui défendent un revenu de base suffisant. Ce long-métrage à la fois pédagogique et poétique est utilisé pour des soirées-débats en France, Belgique et Suisse.

Le deuxième projet porté par l'équipe est une conférence gesticulée : *Travail libre, revenus de base et autres révolutions*. C'est un spectacle vivant qui mélange récits de vie, savoirs théoriques et débats. Les participant·es peuvent ainsi se frotter aux questions posées par ce sujet et jeter quelques pavés dans la mare des certitudes périmées. Pour finir, le petit dernier de la fournée 2014 : *Monsieur Raymond et les philosophes*, un film d'animation de Catherine Lafont. Dix minutes pour aborder avec légèreté

et humour les valeurs et les idées du revenu de base inconditionnel. Ceci est une proposition d'artivisme : l'art en résonance avec l'activisme politique (politique au sens de « comment vivre ensemble » et non pas au sens de « politicien »). Notre sensibilité nous pousse à exprimer nos convictions sous une forme intime, belle et ouverte au doute et à la subjectivité. En permettant à chacun·e de vivre des expériences émotionnelles et pas uniquement intellectuelles, en favorisant la créativité, le débat, nous espérons ouvrir le champ des possibles pour que chacun·e puisse se demander : « Et moi, que deviendrait ma vie avec un revenu garanti ? » ♦

Catherine Lafont,  
Michaël Le Sauce  
& Alexis Lecoïnte

1. À visionner sur [www.tinyurl.com/clipICE2013](http://www.tinyurl.com/clipICE2013)



Retrouvez toutes les dates des présentations des films et de la conférence gesticulée sur [creations-revenudebase.org](http://creations-revenudebase.org). Pour nous soutenir, vous pouvez faire un don sur notre site [creations-revenudebase.org](http://creations-revenudebase.org) (par chèque, ou carte bancaire via Paypal – site sécurisé). Nous avons en effet lancé une campagne de financement participatif pour rembourser les frais engagés dans cette aventure. Pour nous, il s'agit en effet d'un mode de financement cohérent avec l'un des objectifs du revenu de base : donner la possibilité aux individus de participer activement à la vie économique et de financer directement des projets sans être dépendants des institutions financières. Nous proposons des contreparties

pour chaque don. Par exemple un joli DVD en carton recyclé, sérigraphié artisanalement et avec amour, réunissant les trois œuvres. Merci d'en parler autant que possible autour de vous et sur les réseaux sociaux !

f [www.facebook.com/creationsrdb](http://www.facebook.com/creationsrdb)

t @creationsrdb

♦ NOUS  
ESPÉRONS  
OUVRIR LE  
CHAMP DES  
POSSIBLES POUR  
QUE CHACUN·E  
PUISSE SE  
DEMANDER :  
« ET MOI, QUE  
DEVIENDRAIT  
MA VIE AVEC  
UN REVENU  
GARANTI ? » ♦

ENTRE-  
PRENEURIATPÔLE EMPLOI SUBVENTIONNE DÉJÀ  
LA CRÉATIVITÉ DES ENTREPRENEURS

**De nombreux entrepreneurs trouvent aujourd'hui dans l'allocation chômage un moyen de se lancer dans leurs projets. Et si l'on généralisait le mécanisme par l'octroi d'un revenu de base ?**

◆ LA SÉCURITÉ QU'OFFRE LE REVENU DE BASE PERMETTRA LA NAISSANCE DE NOMBREUX PROJETS INNOVANTS ◆

Donner un revenu de base à tout le monde, serait-ce « payer les gens à ne rien faire » ? C'est ce que j'entends souvent autour de moi lorsque le sujet est évoqué. Pourtant, les personnes qui en bénéficieraient le plus pourraient bien être ceux-là mêmes qui créent de l'activité et des emplois dans l'économie. J'ai nommé les entrepreneurs.

Je l'affirme avec autant d'aisance que mon métier est précisément d'investir de l'argent dans de jeunes entreprises. Au quotidien, j'ai donc en face de moi des hommes et des femmes qui se lancent dans l'aventure de créer leur propre activité. C'est dans ses premiers mois d'existence que l'entreprise a le plus besoin de financement, en particulier pour payer les salaires des

collaborateurs. Dans une économie de plus en plus immatérielle, les ressources les plus précieuses sont en effet la matière grise et le temps, plus que les machines ou le stock. L'enjeu est donc de permettre aux entrepreneurs de libérer leurs talents – et ceux des autres – pour les mettre au service de leur projet. Bien souvent, ces personnes ont fait le choix de quitter le confort d'un emploi stable en CDI. D'autres démarrent directement dans l'aventure entrepreneuriale à la sortie de l'école ou après une période de chômage. Ceux-là n'ont même pas pu constituer une petite épargne avant de se lancer.

#### Entreprendre sans revenu ?

Comment les entrepreneurs font-ils donc pour survivre sans revenu de leur activité ? La réponse est irrémédiablement du même genre : « *ASSEDIC Venture! Je vis sur mon chômage et j'ai encore six mois devant moi avant de devoir me verser un salaire.* »

En fait, Pôle emploi<sup>1</sup> est en quelque sorte le premier investisseur dans les jeunes entreprises. Nous, les fonds d'investissements, ne faisons qu'apporter le complément ! Ce système fonctionne en partie. Mais nous constatons que de moins en moins de personnes passent par

la case CDI et n'ont donc pas accès à l'assurance chômage. Quant au RSA<sup>2</sup>, il est aujourd'hui insuffisant pour servir de revenu socle sur lequel bâtir une vie d'entrepreneur. J'en suis donc intimement convaincu : avec la sécurité qu'offre le revenu de base, tout le monde pourra tenter l'aventure entrepreneuriale, ce qui permettra la naissance de nombreux projets innovants.

#### Plus d'autonomie pour les entrepreneurs

D'autant que le revenu de base renforcera l'autonomie des jeunes entreprises face aux actionnaires. En effet, plus tôt l'entreprise doit lever des fonds au début de sa vie, plus ses dirigeants sont contraints de céder une part importante de leur capital aux investisseurs. Ce qui implique une certaine perte de contrôle de celle-ci. En atténuant la pression financière qui pèse sur les entrepreneurs lors des premiers mois d'activités de la société, le revenu de base leur redonne des marges de manœuvre. Ils peuvent choisir de se présenter aux investisseurs au moment où l'entreprise est suffisamment mature. Le revenu de base facilite aussi l'activité d'auto-entrepreneurs ou d'entrepreneurs à mi-temps qui émergent avec l'économie collaborative<sup>3</sup>.

Un travailleur du XXI<sup>e</sup> siècle peut vivre en étant chauffeur sur le site web Uber le matin, tenir une ruche une fois par semaine et donner des cours de dessin le reste du temps. Le revenu de base est le liant entre ces activités face à la non linéarité des revenus que l'on peut en tirer. Il rend possible et acceptable un avenir où nous n'aurons plus une seule activité dans notre vie professionnelle, mais une somme d'activités en parallèle, qui chacune nous enrichira d'une manière différente et complémentaire.

Enfin, le revenu de base apporterait un solide filet de sécurité si le projet ne décolle pas. Libérés de la pression de réussir du premier coup, les entrepreneurs et leurs projets ne s'en porteraient-ils d'ailleurs pas mieux ?

Accepter le revenu de base c'est évoluer vers une société qui accepte le risque et l'erreur, deux conditions nécessaires pour soutenir l'innovation. ◆

Nicolas Debock

<sup>1</sup> Pôle emploi est la caisse de chômage en France.

<sup>2</sup> Revenu de Solidarité Active.

<sup>3</sup> Voir l'article concernant l'économie collaborative en page 8.

## TECHNOS

LE REVENU DE BASE, C'EST DÈS MAINTENANT  
AVEC LES MONNAIES LIBRES !

**Plutôt que de se résigner à attendre la bonne volonté des politiques pour que le revenu de base voie le jour, plusieurs initiatives expérimentent déjà sa mise en place dans de nouvelles monnaies numériques.**

Ni l'encyclopédie en ligne Wikipédia ni le système d'exploitation GNU/Linux n'ont essayé de convaincre les politiques ou de changer nos mentalités pour se développer. Pourtant, Wikipédia est aujourd'hui devenu un site incontournable pour tous les internautes, et GNU/Linux est présent dans la plupart des serveurs qui gèrent les sites internet que nous consultons. La recette du succès de ces deux innovations ? Elles se sont construites par une approche de « communs libres », permettant à tous de contribuer, d'utiliser, de s'approprier ces outils, et finalement de les adapter à leurs usages. Indépendamment d'une logique de marché ou institutionnelle, mais en utilisant la puissance du réseau internet.

À des années-lumières de ces principes, le système monétaire officiel d'aujourd'hui est très centralisé et inégalitaire. D'après la Banque centrale d'Angleterre, la création de la monnaie (en Euro par exemple) se fait aujourd'hui<sup>1</sup> à 97% par le mécanisme du crédit, c'est-à-dire au travers du système financier, qui

profite notamment aux plus riches. Les pauvres paient cher pour accéder au crédit, alors que les gros acteurs peuvent facilement se financer à bas taux.

À quoi ressemblerait donc un système monétaire alternatif, pensé par et pour les citoyens ?

#### Un nouveau paradigme de création monétaire

Bitcoin, une monnaie basée sur Internet et proposant un mécanisme de création monétaire développé en « open source » s'est mise en place ces dernières années. Des milliers de personnes l'utilisent à présent, et l'Allemagne l'a même reconnue comme monnaie légale. Bitcoin a le mérite de démontrer par l'exemple la faisabilité technique de la création d'une nouvelle monnaie numérique, sans attendre l'impulsion d'une banque centrale ou d'un gouvernement. Mais celui-ci est mal paramétré pour constituer une alternative juste et durable aux monnaies officielles.

Le problème principal du Bitcoin est l'inégalité entre les participants : tandis que les premiers entrants ont obtenu facilement des unités monétaires, ceux qui rejoignent le système aujourd'hui sont condamnés à travailler durement pour obtenir leurs premiers sous, ou bien à les acheter chèrement contre des devises officielles. Autant dire que les futurs entrants, nous-mêmes,

mais aussi les générations futures, n'accepteront pas longtemps une monnaie de ce type. « *Bitcoin a été conçu par des personnes qui croient en une certaine vision de l'économie. Il est conçu pour être comme de l'or, pour privilégier l'accumulation* » résume Michel Bauwens<sup>3</sup>, fondateur de la P2P Foundation.

#### L'égalité devant la monnaie

Pour éviter cet écueil, des projets de monnaies libres tels que OpenUDC et Ucoin proposent de créer un système monétaire « symétrique », c'est-à-dire traitant de façon égale tous les participants, présents et futurs. Pour cela, ces deux projets s'inspirent de l'une des approches les plus convaincantes à ce jour pour résoudre cette question de la symétrie dans le temps : la Théorie Relative de La Monnaie<sup>4</sup>.

La concrétisation de cette théorie monétaire revient à verser un petit revenu inconditionnel à chacun, évoluant en fonction du temps, du nombre de personnes et de la masse monétaire.

Un peu comme au Monopoly au fond, sauf que le montant de ce revenu de base serait ajusté au fur et à mesure pour que les entrants en cours de partie ne soient pas défavorisés par rapport aux premiers joueurs.

Si l'on implémentait cette théorie aujourd'hui, chaque Européen

aurait reçu en juillet 2014 la somme de 510€, équivalente à sa part de création monétaire nouvelle sur ce mois en Europe<sup>5</sup> (9,22%/an de la masse monétaire, qui évolue dans le temps). De quoi imaginer un socle important de financement d'un revenu de base.

Tout comme pour Wikipédia ou GNU/Linux, c'est notre capacité à contribuer à ces nouvelles monnaies et l'usage et les règles que nous mettrons en place qui assureront leur pérennité et leur appropriation possible par tous. ◆

#### Collectif monnaie libre

monnaie libre@ulists.org

<sup>1</sup> Gérard Foucher, « La Banque d'Angleterre démonte les dogmes! », à lire sur [www.agoravox.fr](http://www.agoravox.fr).

<sup>2</sup> Comprendre le Bitcoin en 3 min. : <http://dessinemoileco.com/bitcoin-il-monnaie-les-autres/>

<sup>3</sup> « Game over Bitcoin ! À quand des monnaies virtuelles au service de l'Humain? », à lire sur [www.magazine.ouishare.net](http://www.magazine.ouishare.net).

<sup>4</sup> Stéphane Laborde, *Théorie Relative de la Monnaie*, téléchargeable sur [www.wiki.creationmonetaire.info](http://www.wiki.creationmonetaire.info).

<sup>5</sup> [www.creationmonetaire.info/2014/07/masse-monnaire-e-juillet-2014.html](http://www.creationmonetaire.info/2014/07/masse-monnaire-e-juillet-2014.html).

## POUR UN SALAIRE À VIE INCONDITIONNEL ET UN STATUT CONSTITUTIONNEL DU PRODUCTEUR

VARIANTES

**A priori semblable mais distincte du revenu de base, la proposition de salaire à vie ambitionne de repenser complètement la mesure et le partage de la valeur économique.**

Le réseau-salariat, animé par Bernard Friot, économiste français<sup>1</sup>, ne cherche pas à nous « libérer du travail » mais à l'émanciper pour qu'il nous permette, en l'accomplissant, de nous émanciper nous-mêmes. Ce qui passe par la construction politique des conditions de sa redéfinition et de nouveaux critères et dispositifs de sa valorisation économique. Or, tant qu'il reste inscrit dans la matrice capitaliste du marché du travail, – de l'Emploi –, le travail ne saurait être émancipateur, car l'Emploi implique précisément l'exploitation et la subordination qu'impose le capitalisme au travailleur, le levier par lequel, grâce à la propriété lucrative des moyens de production, il extorque la valeur ajoutée produite par le travail, par les producteurs. Même si, sous certains égards, le marché du travail constitue un gain par rapport au système d'enrôlement qui le précède historiquement par le fait même que s'impose désormais aux acteurs sociaux, salariés et employeurs, un cadre légal dans lequel cet enrôlement doit

s'inscrire<sup>2</sup> et qu'il sera le terreau des conquêtes sociales du xx<sup>e</sup> siècle sur lesquelles le salaire à vie entend s'adosser, l'emploi est loin d'être ce qui permet le travail, en tant à la fois qu'exercice d'une tâche utile et exercice d'une activité auto-émancipatrice, il est bien davantage et de plus en plus... ce qui l'empêche. Il s'agit donc de le dépasser.

### Pour une dissolution du marché de l'emploi

La bagarre que promeut le réseau-salariat inscrit donc clairement la déconnexion ressources-emploi dans une perspective politique révolutionnaire : la dissolution du marché du travail et du salaire « poche » individuel et son remplacement par un salaire à vie inconditionnel, un salaire pour tout et en tout, variant selon la qualification de la personne, et excluant à terme toute autre forme de rémunération possible. Le financement se fait par le partage entre tous de la totalité de la valeur économique collectivement créée par les producteurs dans les entreprises dont ils auraient acquis la co-propriété d'usage. En réalité, cette valeur, mesurable annuellement par le PIB, serait intégralement reversée via les cotisations des entreprises devenues « non lucratives » dans deux caisses mutuelles, démocratiquement

constituées : une cotisation permettant le financement des salaires à vie et une autre permettant l'investissement non lucratif par subvention (en lieu et place de l'investissement par le crédit lucratif). Débarrassé de la mainmise du propriétaire-employeur sur l'économie, le producteur-travailleur passerait ainsi à un statut de « majeur économique » qui déciderait du sens, de la finalité et des modalités d'exercice de son travail.

### Un salaire et non un revenu

Si le réseau-salariat partage avec une partie des tenants du revenu de base la nécessité urgente de dissocier et donc de dépendre les ressources vitales des personnes<sup>3</sup> de leur assujettissement à la sphère contestable de la convention capitaliste du travail, beaucoup de choses les distinguent, voire les opposent. On parle ici de salaire et non de revenu<sup>4</sup> car il s'agit de reconnaître *de facto* et *a priori* la valeur économique potentielle de la personne, quelle que soit la réalité « objective » de sa contribution à la production collective, de financer ce système néo-salarial non par la suppression des cotisations sociales mais par leur extension jusqu'à la totalité du PIB, et d'inscrire ce salaire à vie dans une perspective

de redéfinition démocratique de la valeur et de rapports de production nouveaux sur lesquels l'appuyer, l'expérimenter, la valider. ♦

**Thierry Müller**

- 1 [www.reseau-salariat.info](http://www.reseau-salariat.info).
- 2 Niveau de salaire lié au poste de travail par exemple et non à la production, tarification horaire minimum, majoration salariale de certaines prestations telles qu'heures supplémentaires, heures de week-end ou travaux à forte pénibilité, droit de grève, etc.
- 3 Encore faut-il s'entendre là dessus : entre certaines propositions à 300 €/mois et Bernard Friot qui refuse de mettre la barre sous 1500 € au départ... parle-t-on vraiment de la même chose ?
- 4 Pour approfondir la distinction entre les deux termes, voir « Revenu inconditionnel ou salaire à vie ? », disponible sur [www.reseau-salariat.info](http://www.reseau-salariat.info).

♦ IL S'AGIT DE RECONNAÎTRE DE FACTO ET A PRIORI LA VALEUR ÉCONOMIQUE POTENTIELLE DE LA PERSONNE ♦

## LE REVENU DE BASE COMME TREMPLIN POUR UN PROJET DE DÉCROISSANCE

**... Ou comment ne pas mettre l'outil avant le projet.**

### D'où est issue la Dotation Inconditionnelle d'Autonomie (DIA) ?

C'est au sein du mouvement de la décroissance que la DIA est apparue. Slogan provocateur, le terme même de décroissance a pour but d'ouvrir un débat de société sur le fait qu'une croissance infinie dans un monde fini est une absurdité. À travers cet outil sémantique, le but est de nous réapproprier le sens que nous souhaitons donner à nos vies : qu'est-ce qu'on produit, comment et pour quel usage ? La décroissance est ainsi une nouvelle pensée multidimensionnelle qui, d'une part, met en évidence les limites physiques, écologiques et énergétiques de la planète et, d'autre part, déconstruit le mythe que le toujours plus serait porteur de bien être. Enfin, la décroissance est aussi un mouvement politique qui s'appuie sur quatre niveaux d'action : le collectif à travers les alternatives concrètes, le projet avec une démarche de transition et aussi une réflexion sur ce que peuvent être des sociétés de décroissance, la visibilité comprenant l'organisation de rencontres-débats, de manifestations, le passage dans les médias, la participation à des élections de

manière non-électorale, et le niveau individuel à travers la simplicité volontaire et la décolonisation de l'imaginaire.

C'est autour de ces initiatives et approches, et dans une volonté de proposer des outils économiques et sociaux, mais aussi une stratégie, qu'a émergé la notion de DIA.

### Qu'est-ce que la DIA ?

La DIA consisterait à donner à chacun, de la naissance à la mort, de manière inconditionnelle, ce que l'on considère démocratiquement comme nécessaire pour avoir une vie frugale et décente. La DIA est constituée de droit de tirage sur des ressources (eau, énergie), d'accès à des services (santé, école, pompe funèbre, transport) et aussi de monnaies, notamment locales (nourriture, outil, vêtements). La DIA est un outil de transition susceptible de repolitiser la société et de resocialiser la politique en nous réappropriant le sens de nos vies et de nos activités. Cette transition est bel et bien en marche avec la décolonisation de l'imaginaire consumériste et productiviste à travers notamment la simplicité volontaire, la prise de conscience écologiste et les questionnements sur le sens de nos activités et de nos vies avec l'extension des alternatives concrètes.

### Quelles différences avec le revenu de base ?

Une des différences majeures, au-delà des considérations techniques, c'est que la DIA est avant tout un outil au service d'un projet de société. C'est l'une des critiques que nous faisons au mouvement du revenu de base : mettre l'outil avant le projet.

De même, lorsque nous nous intéressons au revenu de base, qui a influencé et nourri nos réflexions amenant à la DIA, c'était le cadre d'*Un Projet de Décroissance*, et donc couplé à d'autres mesures, en particulier la mise en place d'un revenu maximum acceptable, la sortie de la religion de l'économie à travers la réappropriation démocratique des banques centrales, de la création monétaire et une réflexion sur le non remboursement des dettes publiques illégitimes.

Ainsi, nous ne sommes pas des supporters aveugles du revenu de base qui n'est qu'un outil. Il faut d'abord poser la question du sens avant de s'intéresser à la technique qui n'est jamais neutre.

### Quelles convergences ?

Dans nos réflexions sur un *Projet de Décroissance*, et en l'inscrivant dans une dynamique d'une transition qui est déjà en marche, le revenu de base peut constituer un

outil pertinent et efficace. Ainsi, en nous appuyant sur les alternatives concrètes, contribuant à une relocalisation ouverte, on pourrait d'abord travailler moins pour travailler tous. Le temps libre approprié pourrait ainsi permettre à toutes et tous de contribuer à la réappropriation de productions locales soutenables, de systèmes économiques justes, en particulier de monnaies locales fondantes et de savoir-faire, d'outils autonomes. Ensuite, la mise en place d'un revenu de base, que l'on pourrait démonétariser au fur et à mesure que l'on transforme la société en s'appuyant sur la dynamique des alternatives concrètes, semble souhaitable. À condition d'être couplé à un revenu maximum acceptable et une remise en place de l'économie au service de la politique. ♦

**Vincent Liegey, Christophe Ondet, Anisabel Veillot & Stéphane Madelaine**

Co-auteurs d'*Un Projet de Décroissance - Manifeste pour une Dotation Inconditionnelle d'Autonomie*, Éditions Utopia, 2013. Plus d'infos sur : [www.projet-decroissance.net](http://www.projet-decroissance.net).

♦ IL FAUT D'ABORD POSER LA QUESTION DU SENS AVANT DE S'INTÉRESSER À LA TECHNIQUE QUI N'EST JAMAIS NEUTRE ♦

ATELIER  
D'ÉCRITURE

Je suis dans le bar, après la manifestation de cet après-midi, et nous discutons avec des amis. La conversation s'entame sur les sujets du jour. Nous sommes quatre ou six ou dix, cela dépend comment l'on compte. Il fait encore un peu jour dehors, mais on n'en a aucune idée ici, car les seules fenêtres du bar donnent sur une rue étroite où les lampadaires seuls assurent l'éclairage. Nous buvons des bières en mangeant des tartes flambées, et tout à l'heure nous irons crier et chanter devant la cathédrale. Mais pour l'instant, nous discutons sans relâche d'un sujet grave : nous discutons du travail ! Tout est parti d'un tract ramassé dans la rue par l'un d'entre nous – quand je dis ramassé, je ne fais que reprendre son expression, car il déteste les militants qui distribuent des tracts – et qui parle de l'allocation universelle ou « *revenu de base* », « *c'est un revenu donné à chacun, de la naissance à la mort, sans condition ou contrepartie d'aucune sorte : un nouveau droit humain* » nous dit l'ami, avec une pointe de mépris, ou plutôt de soupçon. Il n'y croit pas, il est sceptique et il a envie que l'on partage son opinion. Mais nous le connaissons, bien, très bien ! Son humeur de dérision nous donne envie d'en savoir plus, nous donne envie d'y croire. Je lance, un peu hardiment « ça me semble être une bonne idée ». Sans attendre et sans surprise, je me prends une volée de bois vert en forme d'éclat de rire. C'est le signal, la guerre est déclarée. Chacun va choisir son camp et fustiger l'ennemi, inventant de nouveaux arguments plus ou moins honnêtes : tous les coups sont permis. Comme à son habitude, le stratège parle de tactiques, échafaude des plans, élabore un « comment », tandis qu'un autre, mystique, interroge le « pourquoi ». Celle-là, plus généreuse, s'inquiète du « pour qui » tandis que l'autre qui parle toujours trop fort passe d'un cap à l'autre sans cesse, tant qu'elle peut parler. Enfin celui qui se tait se tait mais n'en pense pas moins. Tandis que moi, je lance un clin d'œil à mon ami qui n'est jamais d'accord, et qui me répond en silence et en souriant. (Au moins) nous discutons.

Tu avais dit oui  
Tu avais dit non  
Tu avais dit que l'on avait qu'à se mettre une grenade dans le cul et attendre que ça explose.  
Nous parlions d'Art car tu étais artiste.  
Nous parlions pédagogie car tu étais professeur.  
Je t'écoutais car tu parles beaucoup.  
Je ne t'écoutais pas toujours car le soleil brillait, j'avais mis mes lunettes de soleil et tournais le sucre dans le café. C'était ce matin. Heure repoussée du travail pour te rencontrer. Je ne pensais plus pour te rencontrer. Je ne pensais plus au travail. Tout ce qui m'attendait sur la table. Nous avions décidé de prendre ce café et c'était une bonne idée. Tu as eu la discrétion de ne pas me poser de questions sur ce travail. Tu m'as dit en arrivant : « ça va ? tu as l'air fatiguée. » Oui, je le suis. Un autre aurait dit : « déjà ? » Toi, tu n'as rien dit. Nous prenions le soleil.  
Mais nous n'en pensions pas moins.  
De nos vies d'artistes et de pédagogues nous ne nous sommes jamais plaints.  
Et nous nous aimons car l'un comme l'autre, aimons ce que nous faisons, ça nous anime, ça nous passionne, ça nous fait vivre.  
Et pourtant nous n'en pensons pas moins.  
Nous ne dirons jamais que nous sommes enfermés dans nos prétentions. Et pourtant nous n'en pensons pas moins.  
Si tu savais...  
Si tu savais comme parfois je voudrais tout arrêter, rester là. Maintenant. Pour l'instant avec le soleil, le café et toi. Pour plus tard avec le temps. Prendre le temps. Flâner. Danser. Respirer. Je ne me rends plus compte que je respire, je n'écoute plus ce

Chers auteurs,  
Je suis dans ma chambre d'adolescente. Mais adolescente, je ne le suis plus. Vous, je vous ai lus. Vous m'avez inspirée, changée. Je vous ai peut-être trop fait, naïvement, confiance. J'ai trop cru en votre pessimisme. Je crois que parfois cela m'a donné l'excuse de ne pas agir, de ne pas croire en ce qui se passait ici et maintenant. La force de la distance et de l'ironie est plus fragile que la faiblesse du réalisme sans défaitisme. Je le comprends, petit à petit. Vous, auteurs maudits autrefois et adorés aujourd'hui, aviez de quoi vivre. Parfois dans la douleur, l'incompréhension, l'exclusion. Mais c'est un fait : manger, boire et dormir pouvaient être pour vous des angoisses intellectuelles mais pas matérielles. Qu'on le veuille ou non, vous étiez souvent rentiers. Maintenant j'ai (un peu) grandi et je suis lasse, vous disais-je, de la figure de l'artiste maudit. En fait, je pense que l'on devrait tous être rentiers. Non pas rentiers de l'aristocratie, mais rentiers de l'humanité. Parce qu'au final, il serait grand temps d'apprendre à être créatif sans être malade, sans s'exclure, ni être exclu. Cela n'efface pas la douleur mais le fétichisme de la douleur artistique.  
À défaut de mieux, je préférerais qu'on dise artistes avec ou sans œuvre que travailleur avec ou sans emploi.  
Vous avez déjà gagné ceci. Merci à vous. À bon entendeur.  
Inconditionnellement,  
Votre (in)fidèle lectrice

souffle qui sort. Est ce que c'est ça le début ?  
Le début de quand on suffoque ?  
Comment en suis-je arrivée là ?  
Et pourtant... je sais que je n'en pense pas moins.  
Nous ne rêvons pas à un meilleur. Nous en avons besoin et l'on s'y refuse dans le quotidien.  
Contrainte budgétaire.  
Peur d'avouer qu'aujourd'hui je ne veux rien faire.  
Et pourtant je n'en pense pas moins.  
C'est le soir et le vent se fait doux, agréable et respirable.  
J'écoute la rumeur de la ville.  
Je déplie ce bout de papier que tu m'as donné au moment de nous quitter. Je t'ai dit : « oui, je connais ! »  
Tu m'as souri. Tu n'as rien dit. Plus tard tu m'as appelée, c'était l'après-midi et la chaleur rendait le souffle court.  
Tu m'as appelée et au bout de la ligne tu m'as dit : « tu sais, faut en parler, rendre la chose possible, tout simplement parce qu'elle l'est. » Tu m'as envoyé tes baisers et tu as raccroché. Je n'ai pas eu le temps de parler. Oui, encore, je suffoquais.  
Mais si tu savais à quel point j'y crois, j'y crois simplement parce que ça va de soi.

## HOROSCOPE

## ♈ BÉLIER

J'accompagne mes pensées dans la douceur du soir. Elles deviennent rêves d'un monde meilleur sans contrainte, sans ordre.

## ♉ TAUREAU

Autant se préparer car ça risque d'être pour bientôt. À moins qu'on aille encore ailleurs ? Pourquoi pas, mais commençons doucement à nous dépêcher.

## ♊ GÉMEAUX

Et si le monde ne tournait plus dans le même sens ? Cela rendrait-il ma zone de confort plus confortable ? Chacun se sentirait-il plus libre sans pour autant empiéter sur la liberté des autres ?

## ♋ CANCER

Il a rencontré le temps, le temps de vivre, d'aimer, sans combat, il s'est transformé. Il manifeste pour la vie, la paix, la nature sauvage, le partage de la richesse, de toutes les richesses, pour retrouver les rêves d'antan.

## ♌ LION

Le combat est nécessaire parce que y'en a qui croient que c'est inutile.

## ♍ VIERGE

L'auxiliaire, toujours prêt à aider, change le monde des autres en se mettant à leur disposition. Il traverse des vies, en transforme, mais discrètement.

## ♎ BALANCE

Le monde idéal, pour moi, serait et sera un monde où chaque individu pourra développer ses propres potentialités.

## ♏ SCORPION

Quand il arrivera aussi à habiter son propre territoire, il sera vecteur d'une plus grande dignité, simplement. Il servira alors aussi les heureux.

## ♐ SAGITTAIRE

La crise économique est une opportunité de nous faire comprendre que l'argent perd progressivement de son pouvoir, de sa valeur marchande et méchante.

## ♑ CAPRICORNE

Le monde tourne à l'envers et enfin tout devient logique. Pas parfait, ça non, jamais, mais logique oui. Il n'y a pas une échelle de valeurs mais plusieurs.

## ♒ VERSEAU

Une fois installée, je prends une profonde inspiration et lui pose ma première question : et vous monsieur, quel est votre plus grand combat ? Qu'est-ce qui a bien pu vous amener ici aujourd'hui ?

## ♓ POISSON

Valorisons les liens, les relations entre chacun mais aussi les relations à la nature pour laisser les fleurs sortir de terre et les oiseaux chanter.

## LEXIQUE

<b>RUV</b> : revenu uni-vaisselle	De la vie
<b>EMR</b> : économie mondiale du rire	De l'amour
<b>RVB</b> : révision de vie brutale	De la chance
<b>OPC</b> : organisateurs précaires communaux	De la chanson
<b>AVC</b> : association des voleurs de cannes	De l'enfance
<b>EMR</b> : émancipation manifeste des réseaux	De l'enfance
<b>TTT</b> : très très troublé	De sans se soucier de rien
<b>OPC</b> : organisation partenaire des cons	De rien qui n'en vaille la peine
<b>TCP</b> : traité de cannibalisme présent	De la pénibilité
<b>DTO</b> : département de transition opaque	De l'eau propre
<b>RVB</b> : revenu à vie de bonheur	De la liberté
<b>OPC</b> : organisme participatif capricieux	De l'autonomie
<b>TCP</b> : tract corporel pertinent	De l'action
<b>TTT</b> : travail trop traître	Du nouveau monde en marche
<b>RVB</b> : ralentisseur de valeurs bilatérales	De la marche de l'empereur
<b>OPC</b> : organisation des pensionnés cools	De la fatigue
<b>TTT</b> : temps travaillé tordu	De la paresse
<b>EMR</b> : émancipation de mon revenu	De la course
	Des courses
	Des confusions
	Des contes à tonton
	Des poils de menton
	De mon ton si je l'entends
	De l'entente cordiale
	Des discordes
	Des discours
	Des palabres
	Des paraboles
	Des papillons

• Direction • entrepreneuriat • partenariat • secrétariat • secrétaire • métier • le mien • maison • moi • toi • toit • seul • seuil • maison • sens • non sens • absurdité • tolérance • absence • conscience • partage • advenir • partir • revenir • s'arrêter • continuer • repartir • revenir • sans fin • boucle • oreille • surdité • absurdité • surdoué • haut potentiel • potentialité • possible • paisible •

Nous nous sommes réunis autour d'une fabrique d'écriture : parler du revenu de base, simplement, avec nos mots, comme ça vient, sans contrainte de forme, sans recherche de sens...

Pour aller chatouiller et grattouiller le fin fond de nos pensées, ce pourquoi nous croyons en cette idée!

Vous allez lire les mots de Bénédicte, Leslie, Marie-Ange, Maxime, Quentin, Barbara et Aurélia.

Le monde tourne à l'envers et enfin, tout devient logique. Pas parfait, ça non, jamais, mais logique oui. Il n'y a pas une échelle de valeurs mais plusieurs. Elles existent dans la dignité. Elles ne se dévorent pas mais se nourrissent les unes des autres. C'est un éloge à la diversité joyeuse, compliquée, intéressante et nécessaire. Autant s'y préparer car ça risque d'être pour bientôt. À moins qu'on aille encore ailleurs? Pourquoi pas, mais commençons doucement à nous dépêcher.

**Pas de radio réveil. La radio est restée allumée toute la nuit. Léchouille féline. Répétition active enclenchée. On se lève après le café serré. Café. Café. Café puissance 10 pour rester dans le cocon. Sortir du cocon. Voir des cons, voir des pas cons. Conserver, se confier. Sans confiture, sans fioriture. C'est trop sucré la confiture, alors que la compote c'est top. Top là et composte ton ticket de tram. Si tu désobéis civilement tu te feras étriper. Bad tripes du quotidien qui se finit en eau de boudin.**

*Je cherche à faire bouger les choses. Mais quelles choses? C'est vrai, parfois je m'oublie. Je suis source de rencontres et de partages, mais je peux être pesant. Je refuse de subir mais je fais parfois subir mon obstination aux autres. Je suis chronophage et nécessaire. Je suis, je suis... l'engagement!*

**L'assistantat grandiose de l'ONEm qui ment. Pardon, je n'ai rien fait. C'est de ta faute! Je te promets que non! Tous coupables et en même temps, les oiseaux chantent parce qu'il fera beau demain... haut les cœurs...**

*Je suis d'accord mais je ne pense pas pareil, c'est possible ça? Je suis quand même contente de tous ces dialogues, ils sont imparfaits et je n'en attends pas moins d'eux.*

Et si le monde ne tournait plus dans le même sens? Cela rendrait-il ma zone de confort plus confortable? Chacun se sentirait-il plus libre sans pour autant empiéter sur la liberté des autres? En arriverions-nous à reconnaître la légitimité de la différence? Mais surtout l'accepterions-nous? Pour moi, le confort, c'est l'échange sans jugement, croiser des routes, s'apporter mutuellement un enrichissement permettant d'apprécier sa vie, voire de la sublimer. Trouver du sens dans ces bouts de routes partagées, c'est donner un sens à ma route. Le chemin est fait de croisements, mais aussi d'obstacles à contourner... Faire des choix... pour un monde meilleur... le nôtre, le mien, oui bien-sûr, mais seulement s'il n'entache pas celui de mon voisin, celui du voisin de mon voisin...

*Craignez-moi, admirez-moi, mais surtout respectez-moi*

*Moi, l'autorité, faites ce que je dis pas ce que je fais*

*Ma mission : mettre un peu d'ordre dans cette collectivité*

*Tantôt dictatrice, tantôt mère protectrice*

*On m'a créée pour empêcher le chaos.*

*Je sais bien, ce n'est pas très rigolo.*

*Mais comme on dit : « il faut ce qu'il faut! »*

**Universel.  
Chaque matin, se laver son univers sale.  
Frotter bien fort pour gommer les frontières physiques.  
Rincer à grande eau pour estomper les barrières mentales.  
Tirer le rideau de douche pour s'ouvrir au monde.  
Recommencer infiniment.**

Au pied d'un arbre, seul dans la forêt, j'imagine un monde dans lequel chacun trouve sa place sans qu'on lui la dicte. Cher futur, il me tarde de te rencontrer, beaucoup de choses se disent sur toi. On te voit mieux, on te voit pire, parfois on ne te voit pas. Nous appartient-il de te définir? Reconnaître que chacun est part d'un ensemble, qu'il est à la fois appui, et puissant, les rôles se mêlent, s'entre-mêlent, s'inversent, se séparent. Je rêve de toi, futur, l'espoir naît que le monde change, cet inconnu pousse des portes, est-il possible de l'aider à trouver une bonne voie?

## FOCUS

## LE REVENU DE BASE INCONDITIONNEL EN SUISSE, LE PEUPLE SE PRONONCERA !

**En 2015 ou en 2016, les citoyens suisses seront les premiers au monde à pouvoir voter sur l'idée du revenu de base grâce à une initiative populaire signée par plus de 126 000 personnes. Et ils pourraient bien donner l'exemple au reste du monde.**

Le 4 octobre 2013, une initiative populaire fédérale pour un revenu de base inconditionnel était déposée au Palais fédéral munie de 126 000 signatures de citoyens suisses<sup>1</sup>. Une véritable initiative citoyenne, comme la Suisse en voit finalement peu malgré l'abondance d'initiatives lancées sur son territoire par les partis politiques et autres groupes d'intérêt organisés. Cette première réussite est un indicateur fort : le revenu de base séduit, au-delà des clivages politiques traditionnels, et a le potentiel de mobiliser des citoyens qui avaient déserté la politique jusque-là. Un vote sur le revenu de base aura donc lieu d'ici 2016.

Le dépôt de l'initiative n'a pas manqué de se faire remarquer à l'étranger, notamment grâce au déversement symbolique de 8 millions de pièces de 5 centimes de francs suisses sur la place centrale de Berne. Une performance artistique qui a réussi à attirer l'attention des médias du monde entier.

### Le revenu de base face au conservatisme suisse

Le citoyen suisse peut-il vraiment voter en faveur du RBI alors qu'il a rejeté récemment une initiative pour six semaines de congés payés et celle proposant un salaire minimum obligatoire ? Il a en cela suivi les arguments des milieux économiques qui ont insisté sur les risques que des règles rigides feraient courir aux entreprises et en fin de compte à l'emploi. Le RBI ne présente pas les mêmes risques puisque, tout en renforçant le pouvoir de négociation des salariés, il n'impose pas de nouvelles conditions contraignantes au marché de l'emploi. Il n'entrave donc pas le dynamisme économique et pourrait dès lors séduire une population suisse pragmatique et attachée à la valeur du travail. Le RBI répond aussi naturellement au principe de solidarité et de redistribution nationale si cher aux Helvètes<sup>2</sup> : son montant, le même dans tout le pays, soutient la répartition de la richesse dans les différentes régions.

### Et si la Suisse faisait tache d'huile ?

Le défi reste de taille pour les citoyens actifs qui soutiennent le revenu de base en Suisse. Et l'enjeu de cette votation est d'autant plus grand qu'il

dépasse le contexte purement suisse. En effet, au rythme où le sujet se répand partout dans le monde et avec la crise sans précédent de l'économie mondiale, l'impact de cette votation peut influencer les politiques sociales de nombreux autres pays. Le génie helvétique aime le progrès, et il pourrait bien avoir la fierté d'être à la pointe de l'innovation sociale, s'il votait oui au revenu de base en 2016 ! ♦

### Anne-Béatrice Duparc & Ralph Kundig

<sup>1</sup> Grâce au droit d'initiative populaire, il est possible de proposer en Suisse une modification de la constitution : Si 100 000 électeurs au moins signent le texte de l'initiative, le gouvernement doit le soumettre à une votation populaire et ensuite mettre en œuvre l'expression de la volonté du peuple souverain.

<sup>2</sup> La Suisse utilise un mécanisme de péréquation financière intercantonale qui a pour but de réduire les disparités de richesse entre les cantons.

Le texte de l'initiative suisse précise que « le revenu de base doit permettre à l'ensemble de la population de mener une existence digne et de participer à la vie publique. » Le montant du RBI n'est donc pas fixé dans le texte de l'initiative, il dépendra de l'évolution du coût de la vie. Depuis le début de la campagne, les initiants ont cependant communiqué le chiffre indicatif de 2500 CHF (2000 €) pour illustrer le montant qui serait nécessaire aujourd'hui en regard du coût élevé de la vie en Suisse. Ce montant se situe juste au-dessus du seuil de pauvreté qui est de 2300 CHF, le salaire médian étant de 6200 CHF et les bas salaires se situant en dessous des 4000 CHF. Un tel RBI devrait donc couvrir les besoins économiques fondamentaux et renforcer ainsi le pouvoir de négociation des salariés.

Envie d'en savoir plus sur l'introduction du revenu de base en Suisse, de soutenir ou de participer à la campagne ? Retrouvez Génération RBI, le mouvement citoyen suisse pour le RBI, sur le site pour la votation : [rbi-oui.ch](http://rbi-oui.ch).

## COORDONNÉES DES RÉSEAUX

## BELGIQUE

Réseau Belge pour le Revenu de Base  
SITE INTERNET  
[www.basicincome.be](http://www.basicincome.be)  
MAIL  
[info@basicincome.be](mailto:info@basicincome.be)  
FACEBOOK  
Basic Income.be  
TWITTER  
@BasicIncomeBelg  
ADRESSE POSTALE  
Rue Pierre Hap-Lemaître 11  
1040 Bruxelles  
Belgique

## FRANCE

Mouvement Français pour un Revenu de Base (MFRB)  
SITE INTERNET  
[www.revenudebase.info](http://www.revenudebase.info)  
MAIL  
[contact@revenudebase.info](mailto:contact@revenudebase.info)  
FACEBOOK  
Revenu de base - Réseau France  
TWITTER  
@revenudebaseFr  
YOUTUBE  
[www.youtube.com/user/RevenudeBaseFR](http://www.youtube.com/user/RevenudeBaseFR)  
ADRESSE POSTALE  
Chez Amaru Mbape  
8, rue Manin  
75019 Paris  
France

## SUISSE

BIEN Suisse  
Génération RBI  
SITE INTERNET  
[www.rbi-oui.ch](http://www.rbi-oui.ch)  
MAIL  
[contact@rbi-oui.ch](mailto:contact@rbi-oui.ch)  
FACEBOOK  
Revenu de base - Initiative suisse  
TWITTER  
@RevenudebaseCh  
GOOGLE +  
Revenu de Base - Suisse  
ADRESSE POSTALE  
BIEN-Suisse  
1200 Genève  
Suisse

## BRAVO,

## VOUS ÊTES ARRIVÉ - E JUSQU'AU BOUT !

Suite à la lecture de ce journal :

♦ Je veux rester informé-e des actualités du revenu de base, voici mon e-mail :

♦ Je souhaite faire un don de .....€/CHF pour soutenir la cause.  
(Il est également possible de faire un don en ligne sur les sites mentionnés plus haut.)

Je suis intéressé-e à participer aux activités du mouvement, en :

♦ FRANCE ♦ SUISSE ♦ BELGIQUE

♦ Je vous envoie ..... bisous pour vous remercier de cette initiative.

C'est avec joie et intérêt que nous lirons toutes vos précieuses réactions (positives ou négatives) et tâcherons d'y répondre - pour le meilleur et pour le pire!

Pour nous contacter :  
[contact@linconditionnel.info](mailto:contact@linconditionnel.info) ou sur  
[facebook.com/linconditionnel](https://facebook.com/linconditionnel)

## SOMMAIRE

## POLITIQUE

Les racines multiples du revenu de base, PAGE 3  
La communauté face à son devenir, PAGE 4

## EMPLOI

Le revenu de base inconditionnel pour pouvoir travailler (librement), PAGE 5

## ÉCONOMIE

Comment financer un revenu de base ? PAGES 6 ET 7  
L'économie collaborative, une utopie qui a besoin du revenu de base, PAGE 8  
Revenu d'existence et économie solidaire, un cercle vertueux favorisant la transition vers une société post-capitaliste, PAGE 8

## SOCIÉTÉ

Le revenu de citoyenneté, un facteur de décroissance ? PAGE 9  
Le revenu de base à travers le monde, PAGES 10 ET 11  
Le revenu de base éliminera-t-il la pauvreté ? PAGE 12  
« Sortir de la double servitude d'un métier et d'une protection masculine », pour une réflexion féministe sur le revenu de base, PAGE 13

## SANTÉ

Le revenu de base : un investissement pour la santé publique ! PAGE 14  
Le revenu de base nous rendra-t-il plus heureux ? PAGE 14

## CULTURE

L'intermittence, le revenu de base et le reste du monde, PAGE 15  
Trois œuvres pour débloquent les imaginaires ! PAGE 15

## ENTREPRENEURIAT

Pôle emploi subventionné déjà la créativité des entrepreneurs, PAGE 16

## TECHNOS

Le revenu de base, c'est dès maintenant avec les monnaies libres ! PAGE 16

## VARIANTES

Pour un salaire à vie inconditionnel et un statut constitutionnel du producteur, PAGE 17  
Le revenu de base comme tremplin pour un projet de Décroissance ou comment ne pas mettre l'outil avant le projet, PAGE 17

## LA FABRIQUE D'ÉCRITURE :

Textes issus d'ateliers d'écriture, PAGES 18 ET 19

## FOCUS

Le revenu de base inconditionnel en Suisse, le peuple se prononcera ! PAGE 20